

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 29.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 JUILLET 1870

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

SOMMAIRE

Notre prime.—Chambre de Québec, par Delta.—Le prince Napoléon, par A. Gélina.—La France et le Canada français, par Edouard Huot.—Chronique américaine, par Anthony Raiph.—La colonie islandaise, par A. G.—Çà et là, par L.-O. D.—Nos gravures.—Souvenir, par R. L. (suite et fin).—Poésie : Rayons d'été, par Nérée Beauchemin.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite).—Un grain, par Georges Pradel.—Les femmes.—Recettes utiles.—Mélanges.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Québec : Aspect général de la Promenade-Dufferin ; Les bateaux de l'escadre française faisant des expériences de torpilles ; Montréal : Barges remorquant le courant Ste-Marie ; Vue du parc de la Montagne ; Scène du meurtre de la femme Gallagher, sur la rue William ; Wolfville : Scène du meurtre de la femme DeWolf ; L'Université d'Ottawa ; Le cimetière de Rorke's Drift, colonie du Cap.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

CHAMBRE DE QUÉBEC

Les résolutions de M. Joly condamnant la démission de l'hon. M. Letellier ou l'intervention du pouvoir fédéral dans les affaires locales, ont été discutées et votées la semaine dernière.

L'Événement a fait de grands éloges des deux premiers discours prononcés par MM. Chapleau et Mercier. Il dit qu'ils se sont surpassés l'un et l'autre et ne sait à qui donner la palme.

Les députés libéraux prétendent que M. Mercier s'est posé, par ce discours, comme le meilleur orateur de la Chambre ; les députés conservateurs admettent que M. Mercier est fort, mais ils disent que le sceptre de l'éloquence appartient toujours à M. Chapleau. D'excellents discours ont été prononcés par MM. Loranger, Racicot, Irvine, Flynn, Mathieu, Wurtele, Chs. Langelier et quelques autres. La *Minerve* fait un éloge spécial des discours prononcés par MM. Irvine et Flynn.

Il est malheureux que quelques-uns des députés qui siègent à Québec ne soient pas à Ottawa. Peut-être aurait-on dû garder le double mandat jusqu'à ce qu'on eut un plus grand nombre d'hommes de grande valeur. Nous n'avons pas assez d'hommes politiques vraiment capables pour les diviser, pour en mettre partout, à Québec et à Ottawa, dans les Chambres, le Sénat et le Conseil législatif.

Mais revenons à la question Letellier. Les orateurs conservateurs ont développé les propositions suivantes :

1o. L'hon. M. Letellier ne pouvait et ne devait pas démettre des aviseurs supportés par une grande majorité de la Chambre, mais il aurait pu les renvoyer devant le peuple ;

2o. Le gouvernement fédéral a droit, en vertu de la clause de l'acte fédéral, de démettre pour cause les lieutenants-gouverneurs ; or, le renvoi arbitraire de M. de Boucherville et de son gouvernement, par l'hon. M. Letellier, était une atteinte portée aux principes du gouvernement responsable et une cause suffisante de démission ;

3o. Les lieutenants-gouverneurs sont des officiers du gouvernement fédéral, qui, pouvant les nommer, a aussi le droit de les destituer pour cause ;

4o. Il n'appartient pas à la Chambre de Québec de discuter et juger les actes du parlement fédéral, de s'immiscer dans les relations du gouvernement fédéral avec l'un de ses fonctionnaires, le lieutenant-gouverneur, ni de censurer ou approuver la conduite de ce dernier.

A ces propositions, les députés libéraux ont répondu par celles qui suivent :

1o. La clause qu'on invoque montre que si le gouverneur en conseil peut nommer les lieutenants-gouverneurs, le gouverneur seul peut les destituer.

2o. Le lieutenant-gouverneur agissant sans la responsabilité de ses aviseurs, n'a à rendre compte à personne de sa conduite.

3o. Permettre au gouvernement fédéral, guidé par une majorité de la Chambre fédérale, de démettre un lieutenant-gouverneur qui aurait agi sans la responsabilité ministérielle, serait une atteinte portée aux droits et à l'autonomie des provinces.

4o. Les auteurs de la Confédération et les journaux qui l'ont supportée, ont mainte et mainte fois établi le principe de

l'indépendance des législatures locales vis-à-vis du pouvoir fédéral, et démontré les dangers de l'immixtion des autorités fédérales dans les affaires locales.

6o. L'intention claire et exprimée des auteurs de la Confédération était, en donnant au gouverneur-général seul le droit de démettre les lieutenants-gouverneurs, de mettre la province à l'abri de l'esprit de parti ou des passions nationales d'une majorité de la Chambre fédérale.

DELTA.

LE PRINCE NAPOLÉON

La succession du prince impérial cause beaucoup d'agitation parmi les bonapartistes. Le parti est divisé en deux fractions principales, celle que commande M. Rouher et celle que dirige Paul de Cassagnac. L'*Ordre* est le principal organe de la première, et le *Pays*, le principal organe de la seconde.

M. Rouher, qui est pour la légalité et la régularité avant tout, soutient énergiquement, malgré ses répugnances personnelles, le prince Napoléon, qui est bien et dûment l'héritier de l'Empire suivant l'ordre de succession bonapartiste. Cet ordre de succession a été réglé par deux sénatus-consultes, d'après les volontés de Napoléon Ier, dès l'établissement de l'Empire, et il doit gouverner la dynastie aujourd'hui comme alors.

D'ailleurs, la régularité dans la succession est ce qui donne la puissance et la durée aux monarchies héréditaires. Les Capétiens n'auraient certainement pas fourni un règne de huit siècles et demi, s'ils n'eussent suivi scrupuleusement la règle de succession au trône établie par les fondateurs de leur dynastie. La légitimité a fait leur force. On ne saurait, cependant, comparer en tous points, sous ce rapport, la dynastie bonapartiste à la dynastie capétienne. Dans la seconde, tout est régulier. Dans la première, le caprice du fondateur a introduit, dans la loi originaire même, des germes de discord et de division.

On sait que Napoléon Ier avait quatre frères. Lorsqu'il fonda son empire, ces quatre frères étaient mariés, à l'exception de Louis, qu'il força d'épouser Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine. Joseph, l'aîné de la famille, avait épousé une demoiselle Clary, de Marseille ; Lucien, plus âgé que Louis, était marié à une dame Jeuberthon, veuve d'un agent de change, et Jérôme, le quatrième, à miss Elizabeth Paterson, de Baltimore. Napoléon, qui n'avait pas d'enfants et n'espérait pas en avoir, voulut d'abord fixer l'ordre de succession parmi ses frères. Il fit décider par un sénatus-consulte que l'héritage de l'Empire irait d'abord à Joseph, puis, à son défaut, à Louis, et enfin à Jérôme, ou à leur descendance. Lucien fut écarté absolument. Quant à Jérôme, il ne fut admis qu'à la condition de laisser annuler son premier mariage et d'épouser une princesse allemande, la fille du duc de Wurtemberg, que Napoléon fit roi plus tard.

Les femmes étaient exclues. C'était la loi salique. Joseph, qui n'avait pas en eu d'enfants mâles de son mariage, se trouva ainsi privé de l'héritage pour sa descendance. Louis devint l'héritier présomptif. Lorsqu'il fut installé sur le trône de

Hollande, le titre d'héritier présomptif passa à son second fils, qui venait de naître et qui fut depuis Napoléon III. Celui-ci perdit ce titre à son tour, en 1810, après la naissance du roi de Rome. A la mort de son cousin, en 1832, il se trouva le chef de la famille impériale. On sait comment il soutint ses prétentions sous le règne de Louis-Philippe, et comment il réussit à rétablir l'Empire à son profit.

A l'époque du coup d'état du 2 décembre, Napoléon III n'était pas encore marié. L'ex-roi Jérôme, son oncle, ayant renoncé à ses droits, le prince Napoléon, fils de celui-ci, devint héritier éventuel du second empire. Il était considéré comme tel, et acceptait la position, pendant les premières années du règne. Sa sœur, la princesse Mathilde, faisait en même temps les honneurs de la maison de Napoléon, jusqu'en 1853. Le prince impérial naquit en 1856, et sa naissance mit fin à la position du prince Napoléon, de la même manière que la naissance du roi de Rome (Napoléon II) avait fait perdre au jeune Louis-Napoléon le titre d'héritier présomptif. Par une coïncidence digne d'être notée, l'interruption, pour le prince Napoléon, a eu la même durée, ou à peu près, que pour Napoléon III. En effet, le prince impérial n'a vécu qu'un an de plus que le roi de Rome. Sa mort place le prince Napoléon exactement dans la même position où la mort de Napoléon II plaça Napoléon III, en 1832.

Le prince Napoléon a eu deux fils de son mariage avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel. C'est l'aîné de ces fils, le prince Victor-Napoléon, âgé de dix-sept ans, que le *Pays* voudrait substituer au prince Napoléon, et que le prince impérial avait lui-même désigné pour son successeur. Mais le testament du prince impérial et les désirs de M. Paul de Cassagnac ne sauraient prévaloir contre les volontés de Napoléon Ier. Le prince Napoléon est le chef de la famille impériale, et c'est à lui de statuer. S'il refuse l'héritage, son fils lui succède et peut accepter à sa place. S'il accepte lui-même, les bonapartistes, malgré leurs répugnances, seront forcés de le reconnaître pour chef et prétendant, comme ils auraient été forcés de le subir comme empereur si le prince impérial était mort sur le trône au lieu de mourir dans l'exil.

Au reste, tout paraît en voie de s'arranger. Le prince Napoléon est allé, avec ses deux fils, à Chiselhurst, où il doit assister aux funérailles du prince impérial. Cela indiquerait qu'il s'est réconcilié avec l'impératrice Eugénie. Ce résultat est dû à M. Rouher, dont la politique semble triompher.

Et puis, le prince possède, parmi les républicains, des alliances qui pourraient devenir utiles plus tard, pour lui ou pour son fils.

On doit se rappeler que Napoléon III entra par cette porte dérobée et en faisant étalage de ses prétendues convictions républicaines, en 1849. Le prince Napoléon pourrait utiliser les siennes de la même façon, et, une fois empereur, les confier au panier. Un démocrate empereur n'est pas tenu d'être un empereur démocrate. D'ailleurs, il se fait vieux, et s'il pouvait vivre juste assez pour poser la couronne sur sa tête et la transmettre immédiatement à son fils, il aurait fait assez pour sa

gloire et pour le bonheur des bonapartistes.

Le télégraphe a fait mention d'un troisième groupé d'impérialistes, qui voudraient choisir pour chef M. Jérôme Paterson Bonaparte, de Baltimore, petit-fils du roi Jérôme et neveu du prince Napoléon. On ferait ainsi échec à la politique de M. Rouher et à celle de Paul de Cassagnac. Cette nouvelle n'est guère vraisemblable. Pour choisir un des Bonapartes de Baltimore de préférence au prince Napoléon et à ses fils, il faudrait mettre de côté les volontés de Napoléon Ier. Or, tant qu'à faire une pareille démarche, les insurgés bonapartistes n'auraient pas besoin de traverser les mers pour aller chercher un membre de la famille impériale. Ils n'ont qu'à choisir parmi les nombreux descendants de Lucien, qui ont, sur les bonapartistes américains, le triple avantage que leur aïeul était l'ainé du roi Jérôme, que son mariage ne fut pas annulé, et qu'ils furent eux-mêmes reconnus princes français par Napoléon III. En effet, Lucien fut disgracié seulement, tandis que la descendance de miss Patterson fut répudiée et le mariage annulé civilement.

A. GÉLINAS.

LA FRANCE ET LE CANADA FRANÇAIS

J'avais lu dans le *Courrier des Etats-Unis* le résumé d'une étude sur les races humaines de M. E. Littré, de l'Académie française, publiée dans la *Revue positiviste*. En parlant des races de l'Amérique du Nord, il semblait que M. Littré nous oubliât : nulle mention de nous ; il vouait tout le Nord Amérique à la race anglaise. Je me trompais un peu, comme on va le voir.

J'avais remarqué, en lisant l'*Annuaire* de notre Institut de Québec, un discours sur la race française en Amérique du Père Mothon, frère prêcheur, prononcé à l'Université-Laval ; ce discours respire une foi ardente en l'avenir de notre race dans la province de Québec ; il prédit avant longtemps, dans un siècle peut-être, un peuple de trente millions de Français sur ce bord de l'Atlantique. J'annotai ce discours, relevant quelques erreurs, ajoutant quelques remarques, et j'expédiai l'*Annuaire* à M. Littré avec une lettre où j'esquissais notre histoire à traits rapides. Je lui disais : " Nous croissons, nous imitons les Romains après l'enlèvement des Sabines." Et je citais Montesquieu : " Les peuples naissants croissent et multiplient beaucoup." Enfin, je lui mandais ce que nous sommes et ce que nous espérons devenir.

M. Littré me répondit par la lettre suivante :

PARIS, le 10 juin 1879.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre lettre et l'*Annuaire*, je vous remercie de l'une et de l'autre. Dans mon article, en parlant de la France, j'avais bien dit qu'elle avait une annexe au Canada, mais j'ignorais que cette annexe fût si importante. Vous croyez, et en effet il y a lieu de croire, qu'en ces contrées l'élément français, continuant de croître comme il fait, gardera une existence indépendante. Mon cœur de patriote n'est pas insensible à de pareilles constatations, et il sympathise avec le vôtre à travers l'Atlantique. Je suis touché de ce que vous me dites de flateur et qui va au-delà de mes mérites, et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. LITTRÉ.

Je suis flatté d'avoir fait connaître le Canada français à l'éminent écrivain, et de lui avoir donné un noble plaisir.

Il me reste l'espoir que M. Littré écrira une note historique sur le peuple français du Canada, quand il mettra ses articles en volume. Notre histoire héroïque et touchante semblait finir en 1760, et l'on pensa en France (on le pense encore) que la mort de Montcalm et la victoire de Lévis étaient les derniers épisodes de notre existence, la fin d'un beau drame historique ; mais cette histoire ne devait pas finir ainsi, et elle proclame aujourd'hui, après un siècle, la vitalité de la race française dans l'Amérique du Nord. Peut-être M. Littré, répandu dans le monde des sciences, des

lettres et de la politique, membre de l'Institut, de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et de la Chambre des députés, pourra-t-il nous faire connaître à son tour.

Il est temps qu'en France on sache qu'il y a une France nouvelle dans la province de Québec.

Quand la France nous connaîtra, elle admirera la persévérance et la tenacité de ces Français du dernier siècle qui ont conservé sa langue, ses mœurs, ses antiques usages sous une domination anglaise, cette fidélité obstinée, sourde, inflexible, en des jours sanglants, et cette indomptable fierté de l'origine française.

Oui, nous sommes fiers de notre origine et de la France, de son histoire, de son renom brillant, de ses beaux siècles littéraires, de ses sciences, de ses arts, de sa poésie ; nous avons pleuré sur ses infortunes, et nous nous réjouissons aujourd'hui de ses progrès et de sa prospérité ; nous voyons toujours en France un peuple frère dont le génie s'impose au monde avec éclat.

EDOUARD HUOT.

Québec, juillet 1879.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 9 juillet 1879.

En voilà une journée que ce 4 juillet ! Je vivrais cent ans que jamais je ne l'oublierais. Que d'émotions, de surprises, de pétarades, de noyades et même de fusillades !

L'oncle Jonathan, du haut de son ciel ou de son purgatoire, doit être content : rien n'a manqué à cette fête, pas même le crime. C'est vous dire qu'on s'est joliment amusé. Moi-même, dès le matin, j'accusais le maire de New-York d'être trop prudent parce qu'il interdisait les bruyantes, les éclatantes manifestations de la jeune Amérique. Je me disais qu'il fallait que tout le monde s'amuse pour son argent et que le patriotisme avait besoin de faire parler la poudre pour mieux s'affirmer.

Tout en me parlant ainsi, les pétards éclataient dans mes jambes que c'était une crème. Les *boys* faisaient semblant d'ignorer la loi et jouaient du revolver comme des *desperados* et couvraient la voie publique de *fire-crackers*.

M. Edward Cooper, qui lisait à la foule, du haut du balcon de *City Hall*, la Proclamation de l'Indépendance, n'entendait pas ou ne voulait pas entendre les innombrables détonations qui punctuaient son discours. Le public avait l'air d'écouter gravement sans s'apercevoir qu'il faisait 95 degrés de chaleur, et moi, à qui cela importait peu, j'y gagnai un coup de soleil.

* *

C'est à ce moment solennel que je me souvins que j'avais un ami qui m'attendait pour dîner :—Excellente affaire, me disais-je, par cette marche savante du côté du rôti je me déroberai aux pétards qui de plus en plus tombent autour de moi. Une balle de revolver qui me troue mon chapeau me décide à m'embarquer au plus tôt pour cette Thébaidie que l'on nomme Newark, séjour de mon Micène.

Cette ville, dont toutes les rues sont plantées d'arbres, a une vague ressemblance avec Versailles. On m'assure qu'elle possède plus de cent mille habitants. Et moi qui me figurais aller à la campagne !

* *

Au moment d'arriver dans le quartier de mon ami, savez-vous qui je rencontre ? Je vous le donne en cent... Le citoyen Mégy, l'ex-ministre de la Commune. Il est à la tête d'une manifestation de *labor party* qui demande que la journée de l'ouvrier soit réduite à huit heures de travail. Naturellement, le drapeau rouge occupe une large place à la tête de la procession. Le citoyen Mégy lui-même porte une écharpe de la même couleur. Certes ! si quelqu'un mérite d'être écharpé, n'est-ce pas lui tout le premier ?

La vue de ces hommes à figures rebarbatives m'attrista un peu ; j'y vis un mauvais présage pour mon dîner.

Peu à peu une odeur de soufre et de roussi se répandit dans l'air ; dans la rue que je suivais, une vague lueur empourpra l'horizon.

Plusieurs pompes à vapeur accoururent à grand bruit. C'était le feu qui se déclarait dans une maison du voisinage, et cette maison—je m'en aperçus que trop tôt—c'était celle de mon Amphytrion.

—Un dîner réchauffé ne vaut jamais rien—a dit Boileau ; mais lorsque le dîner, la table, la maison et peut-être le maître brûlent, c'est bien pis ; pour moi, j'en suis encore inconsolable. Décidément, le 4 juillet est une bien belle fête, aussi bien à Newark qu'à New-York. C'est partout la même chose : vive l'Indépendance !

* *

Une heure après, je quittais ces lieux si peu hospitaliers et je m'embarquais pour New-York à bord d'un petit yacht, un vrai bijou nautique. Le capitaine—encore un de mes amis—compatit à ma douleur et me prodigua toutes sortes de consolations qui se manifestèrent par un pâté aux écrevisses et du champagne.

Pour achever de me faire oublier ma mésaventure, il me promit même un dîner pantagruélique chez Delmonico, à notre retour à New-York.

On comprend mon émotion en retrouvant un ami si fidèle ! Aussi, je m'écriais :

Amitié, don du ciel, trésor des grandes âmes ! Amitié que les rois, ces illustres ingrats, Sont assez malheureux pour ne connaître pas !

* *

Il est des moments dans la vie où l'on voudrait vivre en hermite au milieu de l'océan—surtout pendant les jours de réjouissances publiques. On se sent d'autant plus à son aise qu'on ne craint plus les explosions de patriotisme et de fusées, les bousculades et les étouffements.

La tempête, les monstres de la mer et les abordages sont moins à craindre que l'enthousiasme d'une foule en délire.

Il vaut mieux sombrer dans les plats que d'être écrasé par des citoyens ivres de bonheur... et d'autre chose.

Peu à peu la nuit était venue, et lorsque nous apercevions la Battery, un spectacle magique s'offre à nos yeux : des myriades de fusées sillonnent l'air chargé d'électricité ; des bouquets d'artifice éclatent avec grâce sur le fond du ciel qui s'assombrit.

Les éléments, jaloux de voir qu'on s'amuse sans eux, viennent se mêler à la fête : des éclairs violacés déchirent l'immensité ; le tonnerre roule son airain formidable, éclate et tombe avec fracas au milieu de cette population qui ne sait si elle doit rire ou avoir peur.

Malgré le danger de notre situation, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer la majestueuse horreur de cette tempête. Mon ami, qui est très-émpathique, appelle le maître des éléments " l'artificier sublime."

* *

Il est de fait que nous n'avons pas eu à nous plaindre de la quantité d'émotions dont la nature nous a gratifiés ce soir-là. On n'a pas lésiné ; nous avons eu notre tempête au complet avec accessoires et rafraîchissements. Rien n'y a manqué, pas même le naufrage, et c'est à la nage—ainsi que les *Camoëns* autrefois sur la côte africaine—que nous avons été obligés de regagner New-York.

En rentrant, j'apprends que la fête a causé la mort de 15 personnes et que 60 autres ont reçu des blessures graves. Décidément, j'aurais tort de me plaindre, et encore une fois : vive l'Indépendance !

ANTHONY RALPH.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

LA COLONIE ISLANDAISE

On annonce l'arrivée en Angleterre d'une nouvelle troupe de deux cent cinquante Islandais, en route pour le Canada. Ces émigrants iront rejoindre leurs compatriotes de la colonie islandaise, au lac Winnipeg.

Cette immigration, dont l'idée première revient à lord Dufferin, qui s'était pris d'admiration pour les habitants de l'Islande au cours de ses voyages dans les hautes latitudes, n'a pas jusqu'ici produit des résultats bien merveilleux. Les Islandais ont coté cher au gouvernement, et n'ont guère servi ses fins. Ce sont de pauvres colons, ce qui n'a rien d'étonnant ; ce n'est pas dans leur île stérile et glacée qu'ils ont pu apprendre l'agriculture. Leurs voisins, les Mennonites, établis dans la province de Manitoba même, ont, au contraire, bien réussi comme colonie agricole. On sait que la colonie islandaise habite la réserve qui lui a été donnée, sur la rive occidentale du lac Winnipeg. Cette réserve fait partie du district de Keewatin, et confine à la province de Manitoba, dans laquelle elle sera probablement englobée plus tard lorsque les délimitations de cette partie du Nord-Ouest seront modifiées.

A. G.

ÇA ET LÀ

Flanagan, Mears et sa femme, accusés du meurtre de la femme Gallagher, ont subi leur examen volontaire, mais ils n'ont presque rien dit, craignant de se compromettre davantage, et on les a renvoyés devant la cour criminelle qui doit siéger le 24 septembre prochain.

* *

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire tout le monde. La semaine dernière, c'était la *Patrie* qui se plaignait de nous ; cette semaine, c'est le *Canadien* ou M. Tarte, qui nous dénonce et nous voue à la vengeance des conservateurs. La semaine prochaine, ce sera le tour d'un autre journal rouge ou bleu qui n'aimera pas notre manière indépendante et honnête de dire ce que nous pensons. Inutile de dire qu'en blâmant les violences de l'esprit de parti, nous ne nous attendions pas à avoir l'approbation de M. Tarte.

* *

Lettre écrite par le prince Napoléon à son confesseur :

Monsieur le curé,

Je vous remercie de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire ; elle me prouve toute l'affection que vous me portez. Je tiens à ce que vous ne croyiez pas que la précipitation de mon départ et le soin des détails m'aient fait oublier mes devoirs de chrétien. Je me présenterai demain, jeudi, à 7½ heures, pour communier une dernière fois dans la chapelle de Chislehurst, où je désire être déposé si je viens à mourir.

Votre affectionné,

NAPOLÉON.

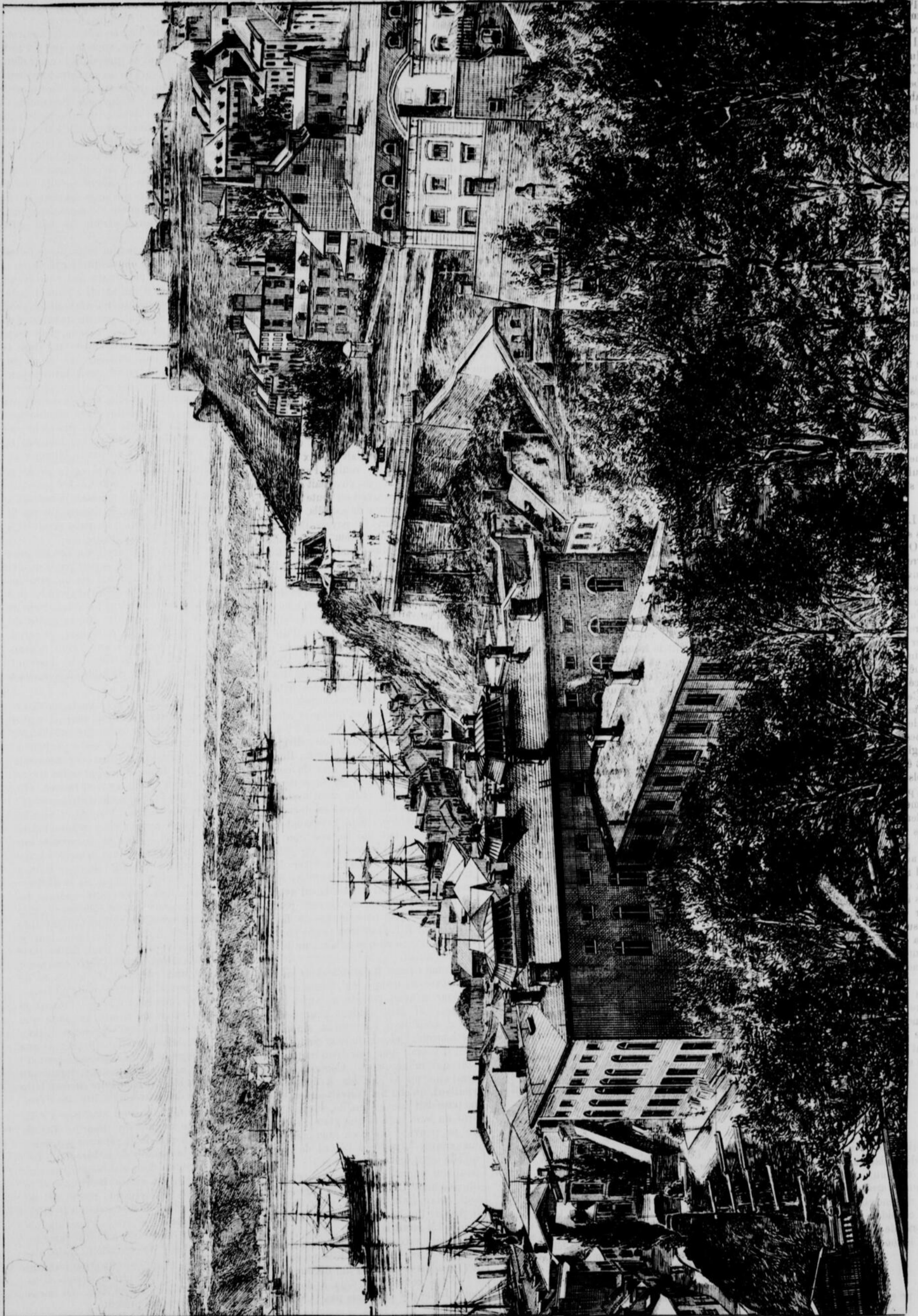
* *

Une grande indignation est exprimée par les Anglais à Chislehurst contre le capitaine Carey, commandant la reconnaissance, pour avoir abandonné le prince. Une enquête sévère a été demandée par le duc de Cambridge.

Cet abandon est, en effet, inexplicable pour qui se souvient de ces nombreux épisodes de la conquête de l'Algérie, où les fantassins et les cavaliers de l'armée française se faisaient hacher plutôt que d'abandonner leurs officiers aux mains des Arabes. Il est probable que les dépêches futures élucideront ce point inexplicable du drame.

* *

Nous disions, à propos de certaines prédictions, qu'il n'était pas absurde de croire que la république, devenue socialiste et violente, finirait par une révolution qui aurait pour dénouement la restauration de la monarchie légitime sous le comte de Chambord. On se moquait de nous et on disait que ceux qui croyaient à une restauration monarchique, devraient au



QUEBEC--ASPECT GÉNÉRAL DE LA PROMENADE-DUFFERIN

moins penser que l'orléanisme et le bonapartisme avaient plus de chance d'arriver que la légitimité. Le prince impérial étant mort, et le chef des orléanistes ayant reconnu les droits du comte de Chambord, il ne reste plus aujourd'hui que deux solutions : la monarchie avec le comte de Chambord, ou la république avec Gambetta, Clémenceau ou Naquet. Il est moins absurde que jamais de penser que le comte de Chambord sera le successeur de Naquet ou de Rochefort.

* *

Un des plus déplorable résultats de l'esprit de parti est la destitution, dans un temps de misère comme celui que nous traversons, d'un employé public qui fait son devoir et n'a que son salaire pour faire vivre sa famille. C'est plus que déplorable, c'est cruel.

Est-ce lorsque le travail manque, que les meilleurs ouvriers n'ont pas d'ouvrage, qu'on doit jeter dans la rue un père de famille employé depuis des années dans un bureau public, et plus incapable encore que ceux qui demandent sa place de trouver de l'ouvrage ?

Nous invitons les gens raisonnables qui se trouvent dans les deux partis, à empêcher à Québec et à Ottawa qu'on fasse des destitutions qui ne seraient en réalité que des actes de vengeance et de cruauté. Nous ne parlons pas évidemment de certaines démissions absolument nécessaires, mais nous affirmons qu'elles sont rares, et que les motifs les plus graves peuvent seuls les justifier. Nous reviendrons sur ce sujet.

* *

Les principales nouvelles d'Europe sont les suivantes :

On a fait tout ce qu'on a pu en Angleterre pour faire honneur aux restes du pauvre prince impérial. Les Anglais ne cessent de commenter les circonstances dans lesquelles le prince a été tué, et n'ont qu'une voix pour censurer le lieutenant Carey et les soldats qui, au lieu de chercher à protéger le prince, l'ont laissé aux mains des Zoulous. Le lieutenant Carey a même été arrêté, et on croit qu'il sera forcé de quitter l'armée.

Ce pauvre prince a été victime de trois fautes impardonnables : 1o. On n'aurait pas dû le laisser partir pour faire ses premières armes et combattre contre des sauvages. La gloire qu'il pouvait recueillir ne pouvait être proportionnée aux dangers auxquels il devait être exposé ; 2o. On n'aurait pas dû lui permettre de s'éloigner de l'armée avec une escorte de six hommes seulement, pour faire une reconnaissance dans un pays si dangereux ; 3o. On n'aurait pas dû l'abandonner comme on l'a fait au moment du danger.

Il n'y a pas de doute que le prince, jaloux de se faire un nom, a été imprudent, mais il aurait bien été obligé d'obéir si, pour le protéger, ceux qui avaient autorité sur lui avaient fait leur devoir.

La clause 7 du bill de M. Ferry, qui exclut les Jésuites de l'enseignement, a été adoptée dans la Chambre française, après des débats orageux où des républicains ardents ont cru devoir protester contre la conduite de la majorité. Ce que nous avons souvent annoncé va bientôt se réaliser : les républicains modérés seront forcés, par les excès des radicaux, de se séparer de leur parti.

L.-O. D.

NOS GRAVURES

Rorke's Drift est l'endroit où une poignée de soldats anglais se battit pendant toute une nuit contre deux à trois mille Zoulous, et arrêta leur marche, après la bataille d'Isandula.

On considère que ces braves ont sauvé le reste de l'armée anglaise. Ils méritaient le monument qu'on leur a élevé.

Vues du parc

Qui ne connaît le parc, l'une des plus belles promenades du monde ? Qui n'a voulu jouir du magnifique panorama qui

se déroule au regard du haut de la montagne de Montréal ? Le général Sherman disait dernièrement, qu'il n'avait rien vu d'aussi beau nulle part.

L'une de nos gravures représente la maison où la femme Gallagher a été tuée à Montréal et décapitée, et une autre, celle où une autre femme fut tuée d'un coup de pistolet à Wolfville, dans la Nouvelle-Écosse, par un médecin du nom de Dr Wolf.

Le meurtrier, qui n'avait pas la tête saine, a été poussé à commettre ce crime par la jalousie.

L'Université d'Ottawa

Cette université, plus connue sous le nom de " Collège Saint-Joseph," fut fondée en 1848 par Mgr Guigues, et s'appelaient alors le collège de Bytown. Incorporé en 1849, le collège Saint-Joseph obtint sa charte actuelle, en 1867, du parlement fédéral. Il est sous la direction des RR. PP. Oblats, qui en ont fait une des institutions les plus utiles du pays. On y trouve cet enseignement commercial et scientifique si nécessaire dans notre pays. Le génie civil, les mathématiques, la tenue des livres, la géographie, l'histoire et toutes les connaissances scientifiques et industrielles indispensables de nos jours, y sont enseignées par une vingtaine de professeurs capables à une couple de cents élèves.

C'est un beau grand collège en pierre bien éclairé et aéré, agréablement situé dans un endroit salubre ; tout y est complet sous le rapport matériel comme au point de vue intellectuel ; le corps et l'esprit ont tout ce qui peut favoriser leur bien-être et leur développement. Disons en passant que le succès du corps de musique de ce collège, au concours qui eut lieu à Montréal, il y a deux ans, prouve qu'on sait y enseigner la musique comme le reste.

Il y avait grande fête, les 17 et 18 juin dernier, au collège Saint-Joseph ; on y célébrait le trentième anniversaire de sa fondation, et Mgr Duhamel présentait, de la part du Souverain Pontife, au Rév. Joseph Tabaret, supérieur de ce collège, le titre de docteur en droit canon.

Inutile de dire tout ce qui s'est passé : musique, sermon, discours, adresses, tout a été parfait. Au banquet qui eut lieu le 18 au soir, M. Joseph Tassé, député d'Ottawa, et M. Curran, de Montréal, prononcèrent de beaux discours. M. Curran fit un plaidoyer éloquent en faveur de l'éducation pratique, et démontra que les besoins de notre temps et de notre pays exigeaient qu'on modifiât autant que possible l'ancien système d'éducation ; que, dans tous les cas, on donnât plus de temps à l'enseignement commercial, industriel et scientifique.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, un extrait du discours prononcé par notre collaborateur, M. Jos. Tassé, M.P., à cette occasion.

Le comte Escarbotier a un fils de cinq ans qu'il élève déjà dans le culte de ses parchemins de fraîche date. Or, hier, la gouvernante trouve le jeune homme en train de fouiller du poil à gratter dans le lit de papa. Elle le tance vertement en lui reprochant de manquer de respect au comte son père.

—Moi ! dit l'enfant, qui a retenu les leçons paternelles, je ne dois pas de respect à papa. C'est plutôt lui qui m'en doit !

—Et pourquoi donc, monsieur ? s'écrie la gouvernante étonnée.

—Parce que, riposte le jeune homme gravement, moi, du moins, je suis fils de gentil-homme !

* *

Un ecclésiastique en voyage arrête à une auberge, rendez-vous des bons viveurs. L'hôte, peu habitué de voir un membre du clergé s'asseoir à sa table, le regarde avec surprise. En vain, les voyageurs habitués de la maison épuisent-ils sur lui leurs sarcasmes, le prêtre prend tranquillement son dîner sans paraître s'occuper de leurs railleries. Enfin, l'un des convives, poussé à bout par tant d'impertinence, lui dit : —J'admire votre patience, monsieur ! N'avez-vous pas entendu tout ce qu'on a dit de vous ?

—Oh ! oui, mais à quoi bon s'en occuper ? Savez-vous qui je suis ?

—Non, monsieur.

—Eh ! bien, je vais vous le dire. Je suis chapelain d'un asile d'aliénés, et vous comprenez, j'ai l'habitude de ces choses-là.

SOUVENIR

NOUVELLE PAR R. L.

(Suite et fin.)

II

Les jours suivants furent les plus beaux de ma vie—oui, les plus beaux, en vérité. Je croyais du plus profond de mon cœur à chaque mot que j'avais enfin le droit de dire à Berthe et à tout ce qu'elle répondait. Comment je m'y pris pour lui avouer mon amour, je ne le sais plus bien. Je me souviens seulement que j'étais assis en face d'elle, près de la cheminée de son boudoir, que nos regards se rencontrèrent, restèrent attachés l'un à l'autre, et que, tout à coup, je me trouvai à ses pieds, ressentant la douce pression de ses mains sur mon visage. Ah ! oui, Laval ne s'était pas tout à fait trompé. Berthe m'aimait ; elle m'aimait depuis longtemps et elle avait attendu avec impatience le moment de me l'avouer. A présent, elle me le disait, me le répétait cent fois, mille fois, et je ne me lassais pas de l'entendre.

Elle m'avait prié de ne point parler de ce qui venait de se passer entre nous, et me défendit d'écrire à mon père pour lui annoncer mes fiançailles, parce qu'il aurait peut-être des préjugés à me voir épouser une veuve. Il valait mieux trouver un moyen de la faire venir à Paris, et, après l'avoir vu, elle se chargeait de le convaincre qu'il pouvait en toute sécurité lui confier le bonheur de son fils.

Chaque jour, je voyais Berthe deux fois : le soir, au milieu de ses amis, et j'apportais le plus grand soin à éviter tout ce qui eût pu trahir mon bonheur ; l'après-midi, entre deux et cinq heures. J'étais alors seul avec elle, et j'avais le droit de lui dire tout ce qui remplissait mon cœur. Je lui parlais de mon amour et elle m'écoutait avec un doux sourire, d'un ineffable contentement. Je ne savais parler d'autre chose et elle ne semblait s'intéresser à autre chose.—Nous faisons des projets d'avenir : l'été, nous irions habiter la campagne en Angleterre, auprès de mon père ; nous passerions quelques semaines à Londres pendant " la saison " ; à l'approche de l'hiver, nous nous dirigerions vers le Midi : à Paris, Florence, Rome ou Naples. Nous n'avions pas de connaissances en Italie. Tant mieux, personne ne nous dérangerait. Elle serait tout à moi comme moi à elle. Nous ne demandions pas autre chose. Sur ce second point, Laval ne s'était pas trompé non plus : Berthe était trop bonne, trop sage, pour ne pas préférer le bonheur du foyer domestique aux bruyantes distractions que le monde pouvait lui offrir. Laval avait osé l'en blâmer et attribuer à une petitesse d'esprit son goût pour la vie de famille. L'insensé ! Elle était trop bonne pour souhaiter autre chose que le bonheur de celui qu'elle aimait.

En me livrant à ces réflexions, mon esprit revenait, malgré moi, à tout ce que le docteur m'avait raconté au sujet de ma fiancée. Il était évident pour moi que Laval avait jugé fausement, sinon avec méchanceté, l'adorée de mon cœur. Toutefois, il y avait dans son discours un point noir qui m'inquiétait. Comment Berthe avait-elle pu se décider à épouser un vieillard, qu'elle ne pouvait aimer, et qui ne possédait aucune qualité, aucun attrait, sauf un beau nom et une grande fortune ? Je ne pouvais supposer, sans commettre une criante injustice à l'égard de Berthe, qu'elle avait épousé le baron de Belvoir pour son argent, qu'elle s'était vendue à lui—comme Laval osait le dire.—Mais tout cela n'était pas clair, et je devais à Berthe de lui demander des explications ; le plus tôt serait le mieux.

Le jour suivant, j'amenaï la conversation sur ce sujet délicat. Elle me comprit dès le début et dit d'un ton découragé :

—Vous commencez déjà à douter de moi ? Je ne m'y attendais pas. C'est bien triste !

Je lui demandai aussitôt pardon, disant qu'elle n'avait mal compris, la suppliant

de ne pas répondre, de me laisser le mérite d'avoir en elle une confiance aveugle. Elle hochait la tête et répliqua doucement :

—Vous êtes tous les mêmes, les hommes !

Vous ne savez pas, vous ne pouvez comprendre ce qui se passe dans le cœur d'une femme. Je suis en ce moment trop émue, trop attristée pour raconter l'histoire de ma jeunesse. Mais, vous l'entendrez—demain, si je suis assez bien portante pour vous voir. Vous avez douté de moi : mon unique vengeance sera de vous faire comprendre combien vous avez été injuste.

Elle me congédia de meilleure heure que d'habitude sous prétexte qu'elle devait sortir pour faire quelques emplettes. Je me retirai, mécontent de moi-même, sans avoir pu obtenir le pardon de mon indiscretion.

Le lendemain matin, bien que je l'eusse quittée la veille en parfaite santé, je reçus un mot d'elle, me priant de ne pas venir la voir dans l'après-midi à l'heure habituelle. Elle me disait qu'elle était fatiguée, qu'elle ne voulait pas me montrer une figure pâle et abattue, et que, pour cette raison, elle me demandait de ne venir la voir que le jour suivant. Le soir aussi, ajoutait-elle, sa porte serait fermée pour tout le monde.

Je courus chez elle, mais je ne fus pas admis. Le domestique me signifia que madame la baronne n'était pas bien portante, qu'elle reposait en ce moment et qu'il avait ordre de ne pas la déranger.

Je m'en allai désespéré et je passai la nuit sans pouvoir dormir.—Le jour suivant, à deux heures précises, je sonnais à sa porte. Cette fois, le domestique me fit entrer et me conduisit au petit boudoir où elle me recevait d'ordinaire.

Je la trouvai à demi-couchée sur une chaise longue. En me voyant paraître, elle posa sur la table à côté d'elle un gros volume dans lequel elle semblait avoir lu. Sur cette table se trouvaient habituellement et dans un grand désordre toutes sortes de papiers, de livres, de brochures, de cartes de visite, de journaux, etc. Elle m'avait expliqué un jour en riant que l'élégant petit meuble, espèce de table-étagère, était son " bureau de travail."

—Chaque lettre que je reçois, me disait-elle, chaque livre, chaque journal qu'on m'envoie et que je veux lire est d'abord posé sur cette table et y reste jusqu'à ce que j'aie répondu à la lettre ou parcouru le livre. Mes domestiques ont ordre de ne pas y toucher et de n'y rien ranger. Ce n'est pas que je craigne leur indiscretion : je n'ai pas de secrets. Vos lettres sont les seules que je cache : elles reposent dans un tiroir secret.—Lorsque je traverse une période de paresse, ce qui m'arrive encore assez souvent, le désordre de mon bureau de travail devient quelque chose d'effrayant. Les lettres restées sans réponses, les livres et les journaux, les comptes à régler s'y amoncellent d'une manière inquiétante—jusqu'à ce qu'enfin un beau jour je prenne mon courage à deux mains pour " faire de l'ordre." Alors j'écris, sans poser la plume, une vingtaine de lettres et de billets, je range les livres pour ne laisser sur la table que ceux que j'ai l'intention de lire, et je ne me trouve satisfaite que lorsque " mon bureau " présente l'apparence d'un ordre parfait. Je prévois que de longtemps je n'aurai cette satisfaction ; mais je ne m'en plains pas, car, depuis que vous venez ici, j'ai bien autre chose à faire qu'à écrire des lettres ou à lire des livres.

La table ne laissait en effet rien à désirer sous le rapport du désordre depuis qu'il m'était permis de pénétrer journellement dans le boudoir de la baronne. Les divers étages du petit meuble étaient surchargés de livres et de brochures, et le dessus était entièrement recouvert de lettres, de billets, de cartes de visite et de papiers de toute espèce.—Plusieurs fois j'avais offert mon aide à Berthe pour remédier à cet état de confusion. Elle m'avait répondu en souriant que rien ne pressait, que nous y penserions lorsque nous n'aurions plus rien à nous dire. Or le cas ne s'était pas encore présenté.

J'entraï donc chez Berthe, comme je l'ai dit plus haut ; elle me reçut avec un sourire adorable et me tendit sa petite

main que je couvris de baisers. Elle voulut parler ; mais dès que je compris qu'elle avait l'intention de me donner des explications sur son premier mariage, je l'interrompis pour lui dire que je ne croirais avoir obtenu mon pardon que si elle consentait à ne plus jamais revenir sur ce sujet. Elle me céda enfin et nous parlâmes d'autre chose. Je ressentais cependant un certain embarras. Le ciel de notre amour ne me paraissait plus aussi pur qu'avant la malencontreuse conversation dans laquelle j'avais osé exprimer un doute sur Berthe. J'étais certain qu'elle me gardait encore rancune, et il me tardait de lui donner de nouvelles preuves de mon amour, de ma confiance sans bornes. Je parlai donc de notre mariage. Mon père venait de m'écrire qu'il séjournerait prochainement à Paris en se rendant en Italie, où il voulait passer une partie de l'hiver. Il me demandait de l'accompagner. Mon intention était de le présenter à ma fiancée dès son arrivée et d'obtenir son consentement à mon mariage.—En parlant de cela, je tenais la main de Berthe et je jouais avec ses doigts.

Madame de Belvoir aimait beaucoup les bijoux et en possédait de fort beaux. Plus d'une fois, j'avais admiré les belles bagues qu'elle avait l'habitude de porter. Ce jour-là, tout en causant et en regardant sa main, je remarquai soudain une bague que je ne lui avais pas encore vue. C'était un petit anneau des plus modestes, qui contrastait singulièrement avec ses voisines, deux bagues en brillants, de grand prix : un anneau en émail bleu, sur lequel était écrit en lettres d'or le mot SOUVENIR ; l'anneau d'une enfant, d'une toute jeune fille, nullement la bague d'une femme élégante. En déchiffrant le mot SOUVENIR, et en retournant à cet effet la main de Berthe, je vis que l'anneau en émail était attaché par une petite chaînette d'or à la belle bague de diamants.

—Qu'est-ce que cela signifie ? demandai-je fort étonné.

—Quoi ? répliqua-t-elle de l'air le plus tranquille.

—Cet anneau, avec le mot SOUVENIR.

—Vous ne le remarquez qu'aujourd'hui ? dit Berthe en souriant. Cela prouve que vous n'avez pas regardé ma main avec beaucoup d'attention. Cet anneau est toujours à mon doigt ; depuis des années, il ne me quitte jamais. Je ne l'ôterai que le jour où je le remplacerai par notre alliance.

Je lui affirmai qu'elle se trompait. J'étais sûr de n'avoir jamais vu cet anneau, et qu'il ne s'était pas trouvé à son doigt, au moins depuis le jour où j'avais eu le droit de lui baiser la main.

—Vous avez raison, continua-t-elle simplement. J'y pense en ce moment ; pendant la semaine dernière, je ne l'ai pas porté. La petite chaîne s'était détachée, et j'en ai fait faire une nouvelle. Le bijoutier ne me l'a rapportée qu'avant-hier. Il s'est amusé à nettoyer l'anneau et à le faire reluire comme s'il était neuf. Il avait perdu tout son éclat ; les lettres d'or ne brillaient plus du tout. C'est probablement pour cette raison que cette petite bague, si modeste, a échappé à votre attention.

Elle retira l'anneau de son doigt et le regarda longuement avec tendresse.

—J'aurai de la peine à m'en séparer, me dit-elle ; je m'y suis habituée. Mais, si vous le désirez, je l'ôte sur-le-champ pour ne jamais le remettre.

Je pris la petite bague qu'elle me donna, et je me mis à l'examiner avec attention. A l'intérieur, il y avait une inscription très-fine que je ne parvins à déchiffrer qu'avec peine. Je la lus à haute voix :

—E. de K., le 15 juin 1847. Puis une croix qui doit probablement signifier mort, —le 2 septembre 1847.

—Oui, dit-elle à voix basse en regardant fixement devant elle, oui, la croix signifie mort.

—Mais que signifie le tout ?

—C'est une triste histoire.

—Je vous en prie, racontez-la-moi.

—Vous me l'avez défendu.

—Je ne comprends pas.

—Ne m'avez-vous pas défendu de vous raconter comment il se fait que j'ai épousé le baron de Belvoir ?

La chose devenait de plus en plus énigmatique. Je suppliai Berthe de me dire l'histoire de la bague, et elle céda enfin à mes prières.

* * *

Elle me raconta alors en termes simples et touchants qui portaient le cachet de la vérité la plus sincère, qu'étant toute jeune fille, presque encore une enfant, elle avait donné son cœur à un ami d'enfance, un parent éloigné. Edouard de Kergonec, qui, de son côté, lui avait juré amour et fidélité éternels. En la quittant pour s'embarquer, car il était officier de marine, il lui avait passé au doigt, le jour de son départ, comme anneau de fiançailles, la petite bague avec le mot SOUVENIR. Quelque temps après, elle avait appris la nouvelle de la mort d'Edouard. La douleur avait failli la tuer ; mais la force de la jeunesse l'avait emporté, elle avait survécu à son malheur. Pendant des mois entiers elle avait végété comme dans un rêve, sans volonté, sans désirs, sans espérances, indifférente à tout ce qui l'entourait. En cet état, elle avait été demandée en mariage par le baron de Belvoir, ancien ami de sa famille, qui la connaissait depuis sa naissance et qu'elle respectait comme un frère.

—Ma mère désirait ce mariage, continua-t-elle. Elle croyait toujours ma vie en danger. Elle espérait que ma tristesse céderait aux distractions dont M. de Belvoir pouvait remplir mon existence. Quant à moi, tout m'était indifférent. J'avais perdu mon bien le plus cher, le reste n'était rien. J'éprouvais une certaine satisfaction à satisfaire au vœu de ma mère, à pouvoir la tranquilliser ; et, en agissant ainsi, je ne faisais aucun sacrifice, je n'avais plus rien à perdre. Le baron de Belvoir m'avait témoigné pendant ma maladie autant de sollicitude qu'un père pour son enfant. Grâce à lui, la terrible blessure qui m'atteignit à la mort de mon premier amour ne devint pas mortelle et finit par se cicatriser. Lorsqu'à son tour il tomba malade, lui, mon sauveur, j'ai tâché de lui rendre le bien qu'il m'avait fait. J'ai veillé à son chevet, comme l'eût fait sa fille, et c'est avec une profonde douleur que j'ai vu s'éteindre la lumière de ces yeux qui n'avaient jamais cessé d'être attentifs à mon bonheur... Voilà l'histoire du petit anneau que vous tenez entre les doigts, et en même temps l'histoire de ce premier mariage que vous désirez connaître. Vous êtes le seul être vivant auquel je l'aie racontée. Ma mère elle-même ne la connaît pas entièrement. Que des étrangers croient que j'ai épousé le baron de Belvoir pour son argent, libre à eux, cela ne me touche pas. Je me sens forte et tranquille à l'idée que je n'ai rien à me reprocher et que vous-même, connaissant à présent cette douloureuse histoire, vous ne me ferez plus de reproches, vous ne concevrez plus de soupçons à mon égard.

—Prenez cette bague qu'Edouard m'a donnée. A présent, je me sépare volontiers du plus précieux bijou de ma jeunesse, car c'est seulement depuis que je vous connais que je sais vraiment ce que c'est qu'aimer.

Elle pencha la tête sur mon épaule et je l'entendis pleurer doucement. J'étais tellement ému de ce que je venais d'apprendre, qu'il me fallut quelque temps pour retrouver la parole et exprimer ce que je ressentais. Je voulais me jeter à ses pieds pour implorer son pardon d'avoir osé la soupçonner ; elle m'en empêcha avec une douceur infinie en ajoutant :

—Que le passé soit oublié ! Je n'ai pas la force de vous en vouloir. Je vous aime de toute la force de mon âme.

Ce fut la plus belle heure du plus beau jour de ma vie. Je succombais sous le poids du bonheur : la plus belle, la plus noble, la meilleure des femmes m'aimait.

Lorsque je me levai pour partir, Berthe prit le livre qu'elle avait posé sur la table au moment où j'étais entré :

—Je viens de découvrir ce Shakespeare

dans ma bibliothèque, me dit-elle. C'est votre auteur favori, et vous le lisez tous les soirs avant de vous endormir. Je désire qu'à ce moment vous ayez entre les mains quelque chose qui me rappelle à votre souvenir. Acceptez ce livre.

C'était une magnifique édition de Shakespeare, peu commode à l'usage cependant, trop lourde pour la tenir aisément à la main, et le texte imprimé en trop fins caractères ; une œuvre de luxe, enfin, dont on ne se sert pas volontiers. Son ancien propriétaire semblait en avoir jugé de même, car le livre, quoique déjà ancien, n'était pas coupé d'une manière continue et régulière. Je l'acceptai toutefois, en remerciant vivement, et, arrivé chez moi, je le mis sur ma table avec l'intention bien arrêtée de ne lire à l'avenir Shakespeare que dans l'édition que Berthe m'avait donnée.

Comme d'habitude, je passai la soirée chez madame de Belvoir. De là, je me rendis chez moi pour rêver à mon bonheur. Dans ma chambre, tout m'y invitait : il y régnait une chaleur confortable et un profond silence. Je me jetai dans un fauteuil, devant la cheminée, et je me mis à considérer la bague de Berthe, qui était une preuve irréfutable que son amour pour moi avait éteint en elle tout autre sentiment pareil. Au bout d'un certain temps, j'étendis machinalement la main pour prendre le Shakespeare. Après avoir regardé la première page ornée d'un beau portrait du poète, je voulus feuilleter le livre. Il s'ouvrit de lui-même à un endroit où se trouvait une lettre entre deux pages. L'adresse portait : *Madame la baronne de Belvoir*. L'écriture, banale et correcte, était celle d'un teneur de livres. Dans le coin gauche de l'enveloppe, j'aperçus le timbre d'une maison de commerce : *J. Baretta & Cie., bijoutiers, rue de la Paix, 87*.

Le papier était dur comme du carton, et madame de Belvoir devait s'en être servie pour couper quelques pages du livre qu'elle lisait au moment où j'étais venu l'interrompre ; la lettre, en effet, se trouvait en avant d'une partie du livre dont les pages étaient encore intactes. Je la pris dans la main sans l'ombre d'une curiosité. Elle était ouverte, et, ainsi que je pouvais m'en assurer aisément, elle n'avait pas été cachetée. Un prospectus, pensai-je en moi-même. On sait que Berthe aime les beaux bijoux, et c'est l'annonce d'une vente ou de quelque chose de semblable. J'y trouverai peut-être l'indication d'un objet qui lui ferait plaisir.—L'idée de commettre une indiscretion, de lire quelque chose qui devait m'être caché, d'ouvrir une lettre dont tout le monde n'aurait pas eu le droit de prendre connaissance, cette idée ne me vint pas un instant. Le fait que la lettre n'avait pas été cachetée excluait tout d'abord la pensée qu'elle n'avait été destinée qu'à madame de Belvoir seule. Je tirai négligemment le papier de l'enveloppe, et, avant de l'ouvrir, je me convainquis de nouveau que ce ne pouvait être une lettre, car il y avait en haut de la feuille des caractères imprimés. Un prospectus, répétai-je en moi-même. Je dépliai le papier et je lus... quelques lignes... d'abord sans bien comprendre, puis plus attentivement... enfin avec toute l'application possible de mon esprit.—Pendant une seconde, quelque chose comme un voile noir me passa devant les yeux. Ma poitrine était oppressée ; je sentais comme une contraction douloureuse du cœur ; la respiration me manquait... En ce moment, quelque chose qui ne pourrait jamais se remplacer se brisait en moi.

Benson se leva, alla à son bureau, ouvrit un tiroir, chercha parmi quelques papiers, puis revint à moi tenant à la main une enveloppe cachetée sur laquelle était écrit de sa main : *Souvenir. 13 décembre 1855*.

—Ouvrez cela, me dit-il, et lisez.

Je fis comme il m'avait dit. L'enveloppe en contenait une plus petite portant la suscription : "Madame la baronne de Belvoir," et, dans cette seconde enveloppe, se trouvait une facture ainsi conçue :

PARIS, 13 décembre 1855.

Doit

Madame la baronne de Belvoir à messieurs J. Baretta et Cie, bijoutiers, rue de la Paix, No. 87.

1 bague émail bleu 25 francs.
1 chaînette en or 12 "
Gravure d'une inscription, 2 lignes.. 6 "

Total 43 francs.

Pour acquit, 14 décembre 1855.

BARETTI et Cie.

Je levai les yeux sur Benson qui répondit à mon regard par un sourire moitié comique, moitié triste.

—Ce n'est que mensonge du commencement à la fin, dit-il. Elle avait acheté la bague la veille ; elle l'avait reçue et payée le jour même où elle me l'avait montrée. Quant à la note, elle l'avait jetée sur son fameux bureau de travail. Parfaitement sûre d'elle-même, ne se méfiant nullement de moi, elle n'avait pas pris la peine de cacher le papier compromettant. En m'entendant venir, elle avait voulu se donner l'air de lire dans le Shakespeare et s'était servie du premier objet venu pour couper les pages. Le hasard avait voulu que ce fût précisément celui qui devait fatalement la dévoiler à mes yeux. La touchante histoire du précieux bijou de sa jeunesse, du pauvre Edouard, du paternel Belvoir, du désespoir de la jeune fille, de sa lente guérison ; son amour pour moi, les larmes qu'elle avait versées... tout cela mensonge, mensonge ! Et moi, qui avais cru à ses inventions comme à parole d'Évangile !

Dans le premier moment de ma douleur, tout à la honte d'avoir été joué comme un enfant, je résolus de me venger. Mais je me calmai vite, plus vite que je ne l'aurais cru possible. Je me rappelai ces deux vers empreints d'une grande sagesse :

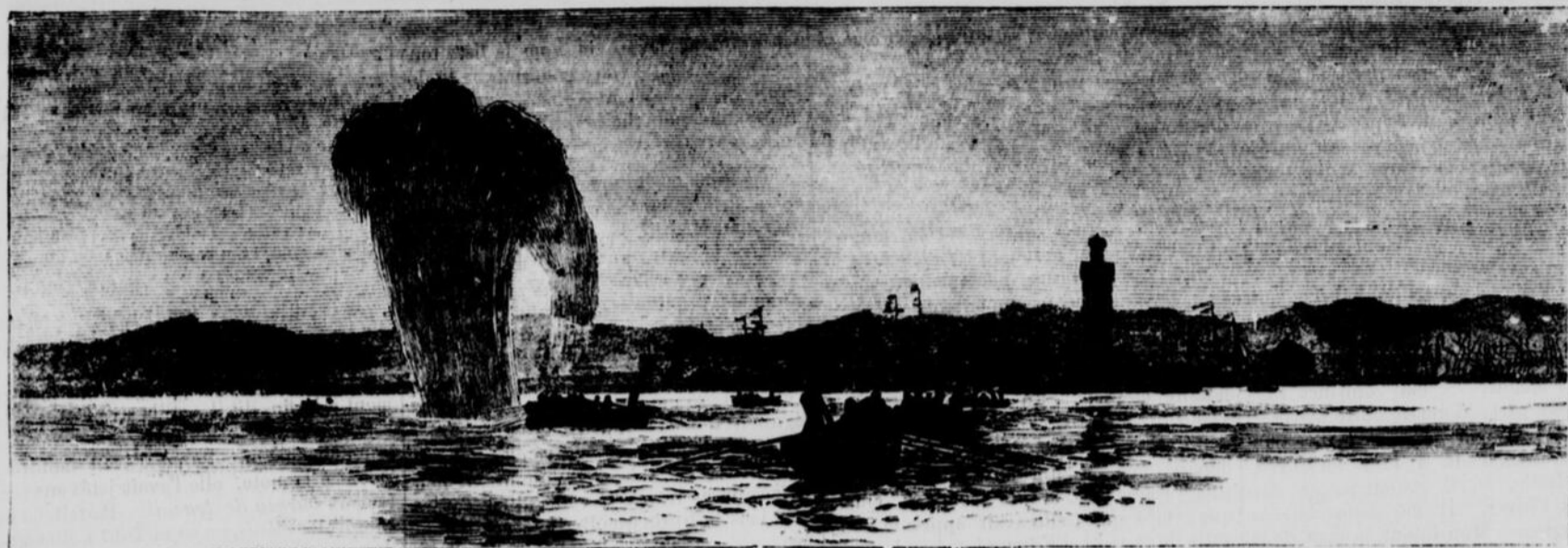
Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot ;
L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

Mon père arriva quelques jours après. Je l'accompagnai en Italie. Avant mon départ de Paris, je reçus une lettre de la belle veuve, demandant avec inquiétude pourquoi je n'étais pas retourné chez elle. Je lui dis, en quelques mots, l'exacte vérité, et je lui renvoyai la bague que je ne me croyais pas le droit de garder. Elle me répondit immédiatement, me priant de passer chez elle, qu'elle pourrait tout m'expliquer. J'eus le courage de ne pas me rendre à cette invitation ; je craignais de faiblir en sa présence, et je me trouvais suffisamment trompé comme cela.

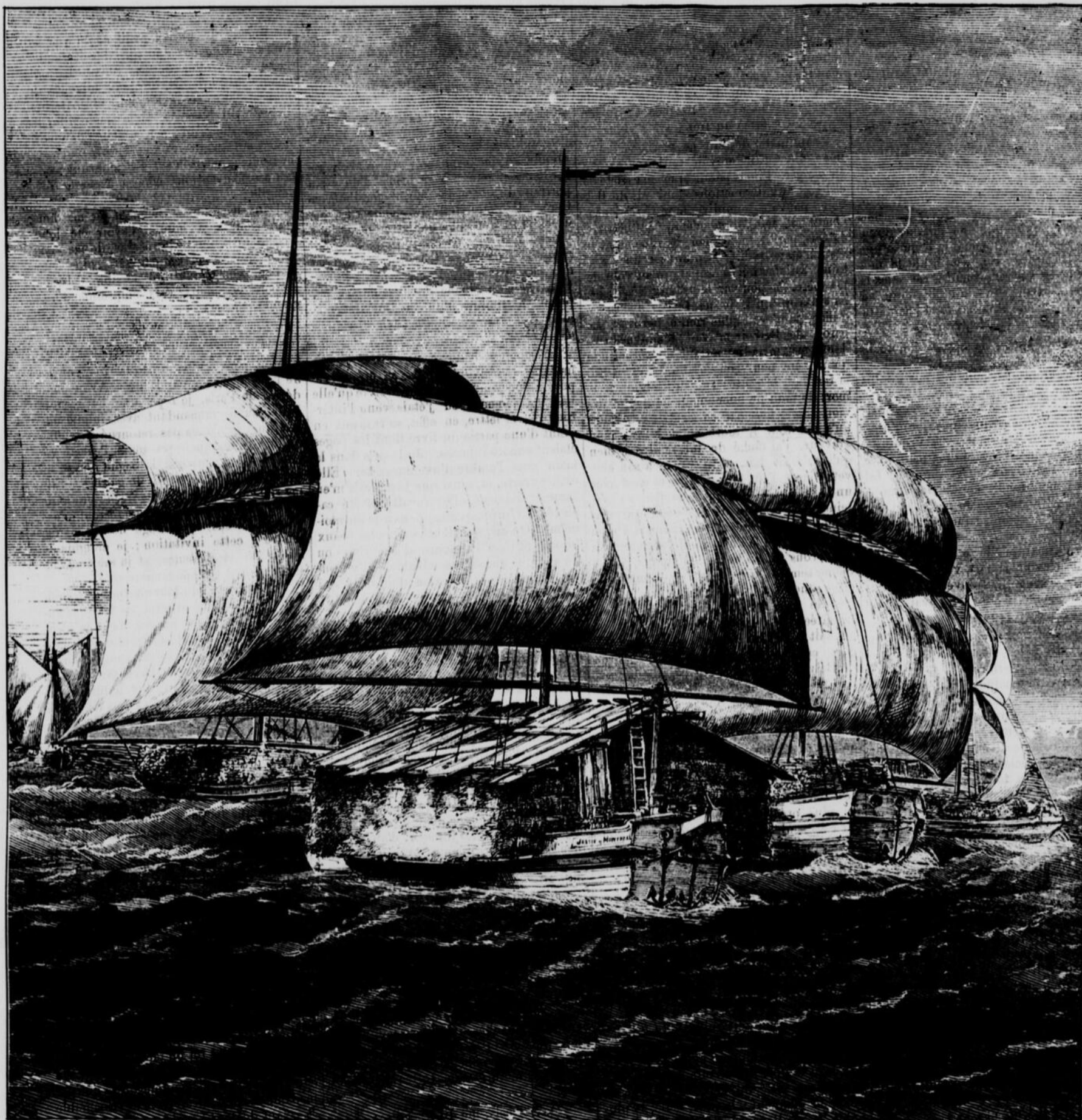
Paris avait perdu tout charme pour moi. J'en restai éloigné durant de longues années, et durant des années aussi je n'entendis plus parler de l'ingénieuse veuve. Le fait est qu'elle avait complètement cessé de m'intéresser. Le hasard me fit rencontrer un jour un des habitués du salon de la baronne et que j'y avais connu dans le temps. Il me raconta qu'au printemps de 1856, quelques mois après mon départ, madame de Belvoir avait épousé le docteur Laval et que cette union paraissait très-heureuse. Il me parla de l'objet de mon premier amour comme d'une femme toujours belle, jouissant d'une réputation méritée de bonté et d'esprit. Son salon était cité comme l'un des plus agréables de Paris. Le docteur, un prince de la science, adorait sa femme.

Ces nouvelles me firent plaisir. Je ne leur en veux plus, ni au docteur qui, le premier, avait cherché à m'ouvrir les yeux, ni à elle qui m'avait trompé. Et pourquoi en serait-il autrement ? On ne traverse pas la vie sans rencontrer le mensonge et la désillusion, et si madame de Belvoir et le docteur Laval n'avaient pas détruit ma foi de charbonnier dans l'humanité, quelque autre, homme ou femme, s'en serait chargé tôt ou tard à leur place ; et qui sait si, en ce cas, l'opération eût été conduite avec la même délicatesse que par madame Berthe de Belvoir et l'honorable et savant docteur Laval ?

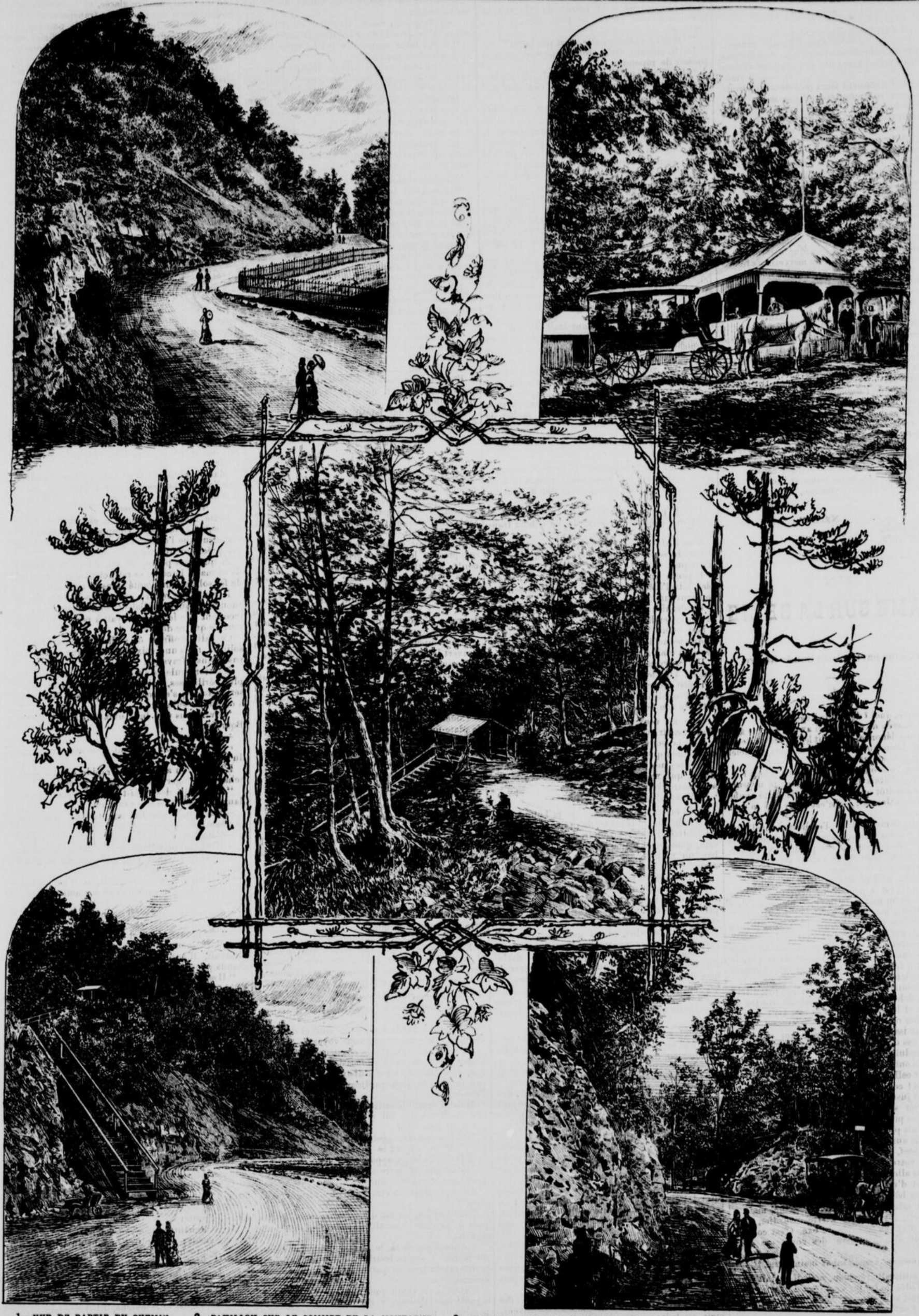
R. L.



LES BATEAUX DE L'ESCADRE FRANÇAISE FAISANT DES EXPERIENCES DE TORPILLES



MONTREAL - BARGES REMONTANT LE COURANT SAINTE-MARIE



1—VUE DE PARTIE DU CHEMIN 2—PAVILLON SUR LE SOMMET DE LA MONTAGNE 3—SOMMET DU GRAND ESCALIER 4—LE GRAND ESCALIER 5—LA PASSE ROCHEUSE

VUES DU PARC DE LA MONTAGNE—D'APRES DES PHOTOGRAPHIES PAR G. C. ARLESS

RAYONS D'ÉTÉ

Le ciel s'est éclairci ;

Sous l'humide ramée
Où flotte un bourdonnant essaim de mouches,
Dans leurs nids d'herbe fine et de mousse embau-

Mille oiseaux sonnent leurs mélodieux clairons.
Ici, le bouvreuil rouge éparpille sa note,
Le merle lui répond ; les gais chardonnerets
Se taisent pour ouïr le chant de la linotte
Qui domine l'orchestre éclatant des forêts.
Dégagé des vapeurs que les brises dispersent,
Glorieux, triomphal, le soleil resplendit !
Nuages entr'ouverts que ses traits de feu percent,
Rivière aux claires eaux que sa flamme attiédit,
Ruissaux que l'alouette à tire-d'aile frise,
Eglantiers dont la pluie emperle les bouquets,
Tremblantes gouttes d'eau que la lumière irise,
Liquides diamants des prés et des bosquets,
Grands arbres dont le front échevelé ruisselle,
Tout ce qui vit et brille aux rayons de juillet
Nage dans une mer dont la vague étincelle
De tous les feux du prisme au merveilleux reflet.
Sur le mouvant azur des vagues, les nuées
Réfléchissent l'éclat de l'arc aux sept couleurs.
Au frais souffle du soir, mollement remués,
Les branches des rosiers neigent leurs pâles fleurs.
Sous les taillis, l'oiseau, fatigué par la lutte
Qu'il livre à ses rivaux ailés, égrène encor
Quelques trilles perlées, comme un joueur de flûte
Dont la voix s'adoucit dans un moelleux accord.
Soudain, du fond des bois monte une mélodie
Pareille à l'hymne saint que la foule, le soir,
Aux doux sons des clochettes d'argent, psalmodie
A l'élevation de l'auguste ostensor.
Le chèvrefeuille au loin répand sa forte essence.
Abymé dans l'extase et l'adoration,
Le val avec ses flots de brume rose encense
L'astre-roi qui se couche ;

—et la création,
Comme au jour qui la vit sortir du sein de l'onde
Où flottait la splendeur de l'éternel Esprit,
Frémit de volupté, toute riense et blonde,
Car, du fond de l'azur immense,
Dieu sourit.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Après la pluie,
Juillet 1879.

UN
DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

XX

—Trouvé, quoi ? demanda Roger.
—Le moyen de sortir d'ici avant que ce gre-
din ne nous dénonce, répondit le faux colporteur.
—Que Dieu vous entende ! soupira l'officier
d'un ton peu convaincu.
—Savez-vous où le père Sarrazin l'a logé ?
—Non. J'étais brisé de fatigue, je me suis
endormi aussitôt après que ce drôle a été confié
aux soins de Jacquot, et c'est vous qui m'avez
éveillé.
—Alors, je me doute de l'endroit où on l'aura
caché ; il y a des chances pour qu'il ne nous voie
pas filer. Seulement, il est probable qu'il sor-
tira cette nuit pour rôder autour du moulin et
il faut le gagner de vitesse.
—Pourvu qu'il ne soit pas déjà trop tard.
—Non, il est à peine sept heures et c'est le
moment où on met la table ici. Le gueux doit
être occupé à manger sa soupe.
—Mais êtes-vous sûr qu'il ne vous a pas vu
tout à l'heure quand vous êtes arrivé ?
—Parfaitement sûr. Vous pensez bien que
je ne me suis pas amusé à passer par la grande
porte et à traverser la salle pour me montrer
aux Prussiens.
—Et comment avez-vous pu arriver jusqu'ici ?
—Par dehors. Il y a une échelle contre la
muraille et le couloir à deux issues, tout comme
la chambre où nous sommes.
—Deux issues ! répéta Roger, qui n'en con-
naissait pas d'autre que la trappe par où on l'a-
vait introduit.
—Mais oui, et vous n'avez qu'à lever la tête
pour voir celle qui va nous servir.
—Quoi ! ce vitrage ?
—Tout juste. C'est un chemin qui a l'air de
ne pouvoir servir qu'à des chats, mais je ne
vous ai pas promis la grande route.
—Je suis prêt à vous suivre partout et cette
jeune fille aussi, dit Roger un peu choqué de ce
langage bref, mais j'avoue que je ne comprends
pas bien votre projet.
—Vous allez comprendre. Ce vitrage s'ouvre
sur le toit d'un appendis en planches qu'on a
ajouté aux bâtiments du moulin.
—Je le sais ou du moins je l'ai deviné, mais...
—Ce toit, interrompit Pierre Bourdier, sert
de point d'appui au câble du bac. C'est comme
qui dirait l'embarcadere des voyageurs à la
corde.
—Commencez-vous à saisir maintenant ?
Roger saisissait très-bien, mais il restait con-
fondu à l'idée de tenter une pareille entreprise,
et il doutait surtout que les forces de Régine
puissent y suffire.
—Mais, objecta-t-il avec embarras, le trajet
doit être énorme, car le moulin n'est pas au
bord de l'eau.

—A quinze pas du grand bras tout au plus.
Nous sommes ici à la pointe de l'île, et nous
n'avons qu'une langue de terre très-étroite à
traverser.

—Quant à la Seine, elle n'est pas large.

Le lieutenant était trop préoccupé pour se
presser de répondre.

—Il est vrai qu'elle est profonde, ajouta iro-
niquement Bourdier qui interprétait assez mal
ce silence.

—Une chute, ce serait la mort, murmura
Roger.

—Écoutez, mon officier, dit brusquement le
faux colporteur, je ne veux pas vous amener de
force, et, s'il arrivait malheur à vous ou à la
petite, je me le reprocherais toute ma vie.

—Ainsi, vous êtes libre de me suivre ou de
rester.

—Et vous ? demanda timidement Roger.

—Moi, c'est une autre affaire. Il faut que
j'arrive à Paris demain matin ou que je meure
cette nuit ; mais vous, qui ne portez pas de dé-
pêches, vous n'avez pas les mêmes raisons pour
risquer votre vie.

—C'est pourquoi, si le cœur ne vous en dit
pas, je vous conseille de coucher tranquillement
ici. Demain matin, le père Sarrazin viendra vi-
siter la chambre bleue, vous lui conterez votre
affaire et il trouvera peut-être moyen de vous
faire gagner la Normandie.

La perplexité du lieutenant était affreuse.
Il avait à choisir entre la chance d'une mort
immédiate et presque certaine et celle d'une
longue suite de périlleuses aventures.

Seul, il n'aurait pas hésité, mais l'idée de
compromettre Régine glaçait son courage.

—En toute autre circonstance, reprit Bour-
dier d'un ton plus doux, je renoncerais à mon
plan pour vous tenir compagnie et tâcher de
vous être encore une fois utile, mais le devoir
est là.

Ces paroles si simples émurent profondément
Roger.

—Après tout, continua le brave messager,
c'est le hasard qui nous avait réunis et nous
pouvons nous quitter sans avoir rien à nous re-
procher.

—Si je péris en route, j'aurai toujours la con-
solation d'avoir rendu service à un officier fran-
çais.

—C'en était trop, et le lieutenant ne tint plus
contre le souvenir que Pierre Bourdier venait
d'évoquer.

Il pensa aux scènes de la forêt, et il rejeta
bien loin l'idée de séparer sa fortune de celle de
son sauveur.

Un dernier scrupule le retenait, il aurait voulu
consulter Régine.

Son cœur lui disait bien pourtant que l'hé-
roïque jeune fille était prête à le suivre, mais la
décision était si grave qu'il hésitait encore.

Un nouveau serrement de main de la pauvre
muette vint le décider.

Il prit pour une manifestation des volontés
de la Providence cette étroite silencieuse et il
dit d'un ton ferme :

—Je ne veux pas vous abandonner. Nous
allons partir ensemble.

—A la bonne heure ! s'écria Bourdier. Je
savais bien que vous viendriez.

—Dites-moi ce qu'il faut faire, dit fermement
Roger, qui, maintenant que son parti était pris,
avait retrouvé son sang-froid.

—Vous allez voir.

Et le messager de l'armée de la Loire se mit
en devoir sans plus tarder de préparer l'évasion.

Il fallait d'abord atteindre le vitrage et pour
cela, quoique le plafond de la chambre fût assez
bas, un marchepied était absolument néces-
saire.

La table et un fauteuil le lui fournirent.
Avec des précautions infinies, il réussit à pla-
cer ces deux meubles l'un sur l'autre, et, en dé-
pit de l'obscurité, à construire l'échafaudage
sans faire le moindre bruit.

—Voilà l'escalier, dit-il gaiement, et c'est
moi qui vais vous montrer le chemin.

—Seulement, je suppose que mon ami Sarra-
zin n'a pas osé se risquer à vous envoyer de
quoi dîner et je ne veux pas que vous vous em-
barquiez, comme on dit, sans biscuit.

Et il mit dans la main de Roger une grosse
tablette de chocolat et une gourde pleine d'eau-
de-vie.

—Vous partagerez avec la petite et vous cro-
querez ça en route, mais ayez-moi tout de suite
un bon coup de ce vieux cognac.

Le lieutenant ne se fit pas prier. Il sentait
que ses forces avaient besoin de ce stimulant.

Régine elle-même ne refusa pas la gourde que
son ami lui tendait, et but bravement une gorgée,
comme pour lui faire comprendre qu'elle
était décidée aux actions viriles.

Roger hasarda encore une objection.

—En avançant l'heure du départ, demanda-
t-il, ne craignez-vous pas de déranger les plans
de ce brave moulinier ? Il est probable qu'il s'est
arrangé pour nous aider un peu plus tard et...

—C'est possible, mais nous nous passerons de
lui. L'important, c'est de ne pas donner le
temps à cet infernal gamin de nous espionner.

—Comment ferons-nous pour emporter nos
ballots ?

—Vous ne les emporterez pas.

—Et si on nous arrête ?

—Si on nous arrête, nous serons fusillés, mon
lieutenant, dit le messager avec un calme par-
fait, mais on ne nous arrêtera pas.

—Voyez-vous, ajouta-t-il, en dehors des
lignes prussiennes on peut jouer au colporteur,
mais, en dedans, cette comédie-là ne servirait à
rien, et nous avons trop de chemin à faire cette
nuit pour charger nos épaules.

—Je crois que vous avez raison, dit Roger

comprenant que l'heure était venue de brûler
ses vaisseaux.

—Maintenant, reprit Bourdier en grimpa-
nt sur la table, je vais vous montrer la route.

—Vous ferez monter la petite après moi et
vous viendrez ensuite.

Le lieutenant prit le bras de Régine pour l'a-
vertir pendant que l'habile messager atteignait
le second échelon de son marchepied improvisé.

Dès qu'il se fut hissé sur le fauteuil, il pressa
la charnière du vitrage et soutint le châssis pour
qu'il s'abattit doucement.

Le ciel se montra clair et brillant d'étoiles.
En quelques secondes, Pierre Bourdier se
hissa sur le toit, s'accroupit au bord de l'ouver-
ture, et dit à voix basse :

—Envoyez-moi l'enfant.

Régine avait deviné sans doute ce qu'il fallait
faire, car elle était debout sur la table avant que
son ami eût le temps de lui venir en aide.

Le reste de l'ascension s'accomplit sans bruit
et sans encombre.

Quand Roger, qui fermait la marche, arriva
sur le toit, il trouva la jeune fille et le messager
couchés côte à côte, et il n'eut pas besoin d'a-
vertissement pour les imiter.

L'endroit où les fugitifs se trouvaient réunis
était une espèce de plate-forme dont les dimen-
sions correspondaient exactement à celles de la
chambre bleue.

—Ne bougez pas, murmura Bourdier, je vais
aller un peu en reconnaissance.

Et il commença à se traîner doucement jus-
qu'au bord du toit.

Roger eut un instant la velléité de le suivre,
mais un geste qu'il entrevit le décida à rester
immobile.

Le messager lui faisait de la main un signe
qui, par tous pays, veut dire :

—Attention, il y a du danger.

XXI

La nuit était assez claire et le froid extrême-
ment viv.

De la place où il était resté, Roger ne pouvait
pas voir ce qui se passait au pied de la maison,
mais il distinguait très-bien les arbres rangés
sur la rive droite de la Seine.

Il entendait aussi le craquement particulier
que produit le choc des gaçons heurtés les uns
contre les autres par le courant.

La rivière coulait, comme l'avait dit Bour-
dier, à quelques pas du moulin.

Le vent soufflait du nord, mais trop faible-
ment pour couvrir les bruits de la terre et du
fleuve, et c'était là une fâcheuse condition pour
tenter une évasion à quelques pas des Prussiens.

Une tempête qui aurait agité les branches et
couvert le ciel de nuages eût été bien plus favo-
rable que ce temps calme et sec.

Le hardi messager appréciait sans doute toute
la difficulté de l'entreprise, depuis qu'il était
monté sur le toit, car, au lieu de se presser, il
gardait une immobilité complète.

Couché à plat ventre, sa tête seule dépassant
la plate-forme, il avait l'air d'observer attentive-
ment le terrain.

Roger, mis en éveil par le geste qu'il lui avait
adressé, n'osait pas bouger, mais il commençait
à trouver que la station se prolongeait trop.

La température était glaciale, et, quelque ha-
bitude que l'officier eût des nuits de bivouac, il
sentait ses membres s'engourdir peu à peu.

Il pensait d'ailleurs que Régine devait souf-
frir autant que lui.

Etendue bravement sur le dur ploncher de la
toiture, elle ne prenait pas plus de souci du rude
contact imposé à ses membres délicats que des
intempéries du ciel.

Mais il devenait évident que la position ne
serait pas tenable longtemps, et Roger s'inquié-
tait de l'inertie volontaire de son guide.

L'appeler, même à voix basse, eût été peut-
être une grave imprudence.

Il se décida à l'appeler.

En se traînant avec des précautions infinies,
il parvint à se placer côte à côte avec le mes-
sager, et, quand sa tête toucha presque la sienne,
il entendit ces mots sifflés à son oreille :

—Avez-vous de bons yeux ?

—Oui, murmura le lieutenant sur le même
ton.

—Regardez sur la rive, de ce côté-ci de la ri-
vière, et dites-moi ce que vous voyez.

En sa double qualité de chasseur et de soldat,
Roger avait eu assez d'occasions d'exercer sa
vue, et il était de force à distinguer à cinquante
pas la couleur d'un perdreau ou le grade d'un
Prussien.

Mais la demi-obscurité de la nuit et l'inten-
sité du froid qui lui piquait les paupières le
généraient beaucoup.

Dans sa nouvelle position, il pouvait embras-
ser d'un seul regard le sol de l'île, le cours de
la Seine et la berge opposée.

La langue de terre sur laquelle s'élevait le
moulin était plate et nue.

Aucune surprise n'était donc à craindre de ce
côté.

Tout au plus, un tas de bûches amoncelées au
pied de l'appendis aurait pu servir à cacher un
espion.

A quinze pas de là, le terrain s'abaissait brus-
quement, et, sur ce bourlet qui bordait le fleuve
se dressaient trois ou quatre saules maigres et ra-
bougris.

C'était là le point que Pierre Bourdier avait
signalé spécialement à l'attention de son com-
pagnon de périls.

Roger concentra donc toutes ses facultés vi-
suelles sur la ligne plantée de la rive gauche. Il
ne vit rien d'abord.

Un brouillard très-léger montait de la Seine

comme une poussière glacée, et les objets sem-
blaient nager dans une gaze transparente.

A force de fixer ses yeux sur le point de re-
père que lui offrait un des arbres, l'officier crut
remarquer au ras du sol un mouvement presque
imperceptible.

C'était comme une tache noire qui se détachait
sur le fond plus clair des vapeurs grises.

En regardant longuement, il reconnut que
cette tache disparaissait par moments.

Quand elle se montrait de nouveau, on pou-
vait constater qu'elle s'était déplacée.

Il semblait à Roger qu'il était à l'affût dans
les bois de Saint-Senier, surveillant un lapin
qui jouait au bord de son terrier.

Ce souvenir lui donna même l'idée que l'objet
suspect appartenait au règne animal.

—C'est quelque loutre, dit-il à bas que Bour-
dier, pour mieux entendre, colla sa joue contre
la sienne.

—En hiver et par ce froid ! Impossible, sou-
pira le messager.

Le lieutenant se mit à inspecter consciencieu-
sement la berge.

A cinquante pas des arbres, sur la gauche,
pointait une masse sombre qui affectait la forme
d'une hutte de sauvage.

Il lui suffit de l'examiner avec attention pour
reconnaître un de ces abris avec des branchages,
dont nos troupiers d'Afrique avaient importé
l'usage en France.

Les Allemands, gens éminemment pratiques,
ne dédaignèrent pas de s'en servir pendant leur
campagne, et Roger les y avait surpris plus
d'une fois.

Il conclut donc de son expérience personnelle
que la sentinelle prussienne chargée par le com-
missaire de garder le cours du fleuve devait être
blottie dans ce cabanon.

Elle ne montrait, du reste, ni la pointe de son
casque ni la baïonnette de son fusil, car on au-
rait vu briller dans ce clair-obscur le cuivre et
l'acier.

Mais l'embuscade était bien près de l'endroit
que l'officier supposait être celui du passage, et
il frémit à l'idée de le tenter avec Régine à si
courte distance de l'ennemi.

Cette remarque l'amena à chercher ce câble
sur lequel le messager comptait pour fuir, et il
s'aperçut que l'appareil prenait son point d'ap-
pui précisément au-dessous de lui.

A quelques pouces de son visage et à portée
de sa main, la corde se rattachait à un crampon
de fer solidement planté dans la muraille.

Il voulait se rendre compte de la force de ce
chanvre auquel ils allaient confier leur vie, et il
reconnut que le cordage avait à peu près l'épais-
seur de quatre doigts.

Ce calibre offrait de suffisantes garanties de
solidité, mais une voix aussi aérienne n'en était
pas moins effrayante.

L'action seule de s'y embarquer paraissait des
plus périlleuses, puisqu'il fallait se laisser glis-
ser du toit en s'accrochant des pieds et des mains
à ce fragile support.

—Avez-vous vu ? lui souffla tout à coup Pierre
Bourdier.

—Qui donc ?

—Le point noir qui vient de se montrer à côté
du gourbi.

L'apparition avait été si rapide qu'elle avait
échappé à Roger occupé à palper le câble.

—Eh bien ! demanda-t-il le plein de confiance
dans la sagacité de son camarade.

—Eh bien, je suis fixé maintenant, murmura
le messager.

—Comment ?

—C'est le mendiant qui a flairé la chair
fraîche et qui rôdait tout à l'heure du côté du
bac.

—Il a vu que rien ne venait, et il est allé se
réchauffer dans le gourbi avec son ami le Prus-
sien.

—Alors ? interrogea le lieutenant avec anxiété.

—Ceci prouve d'abord que le petit vagabond
ignore que nous sommes dans le moulin. S'il
le savait, il aurait déjà été chercher les Alle-
mands pour visiter la maison du haut en bas.

—L'espionne au hasard et pour n'en pas perdre
l'habitude, mais il n'est pas sur notre piste.

—Je crois que vous avez raison, mais que
faire ?

—Partir, dit simplement Pierre Bourdier.

—Partir ! s'écria Roger, oubliant de modérer
le diapason de sa voix, quand ce misérable en-
fant peut nous surprendre au milieu du passage.

—Nous n'avons pas le choix. Écoutez-moi
bien. La nuit est longue, mais le chemin d'ici
à Paris ne se fera pas comme une promenade au
bois de Boulogne. Il ne faut donc pas perdre de
temps.

—C'est vrai, mais...

—Maintenant, interrompit Bourdier, nous
avons deux chances sur trois pour que le men-
diant ne bouge pas d'ici une heure.

—Les vipères, ça aime la chaleur, et le gredin
doit se plaire dans le gourbi.

—S'il a envie de faire une nouvelle ronde, il
attendra qu'il soit aux environs de minuit.

—Donc, c'est le vrai moment de filer, et il
faut en profiter.

Le lieutenant ne trouva pas d'objection à ce
raisonnement ; mais plus l'instant du péril su-
prême approchait, plus il tremblait pour Ré-
gine.

Le messager qui avait peut-être deviné ce qui
se passait dans son cœur, se hâta de donner ses
dernières instructions.

—Voici l'ordre et la marche, dit-il rapidement.
Je vais passer le premier, vous m'enverrez la pe-
tite ensuite, et c'est vous qui ferez l'arrière-
garde.

—Soit, murmura l'officier qui comprenait
l'impossibilité de délibérer plus longtemps.

—Je vais vous expliquer pourquoi j'arrange le voyage de cette façon-là, reprit Bourdier.
 —Vous entendez que si l'autre rive était gardée, c'est le premier passé qui sera piné.
 —Il vaut donc mieux que ce soit moi.
 —S'il m'arrivait malheur, vous auriez encore la ressource de rentrer dans la cachette et d'attendre que le père Sarrasin vienne vous délivrer.
 —C'est un brave homme, comme vous avez pu le voir, et il se chargera volontiers de vous faciliter le moyen de gagner la Normandie.
 —Merci ! dit Roger touché jusqu'aux larmes de ce dévouement si simplement offert.
 —Vous me remercieriez à Paris.
 —Maintenant, convenons de nos faits.
 —Il me faut à peu près dix minutes pour arriver sur la rive droite.
 —Vous ferez donc partir la jeune fille un quart d'heure après moi.
 —Si, par malheur, j'étais pris en débarquant là-bas, je crierais trois fois pour vous prévenir.
 Et, sans attendre une réponse, l'intrépide Bourdier se laissa couler la tête en avant sur la corde du bac.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

UN GRAIN

Ceci se passait..., peu importe sur quel point du globe.

C'était en pleine mer. Au milieu d'un cercle immense formé par l'horizon visuel, la frégate la *Clorinde* se tenait immobile. Depuis de longs jours, de longues nuits, elle demeurait là, inerte, prise par un calme plat, attendant vainement la brise. Ses grandes ailes blanches pendaient tristement aux mâts qu'une large houle faisait osciller de loin en loin. A perte de vue le bleu ciel foncé de la mer tranchait sur un jaune d'or, et, de quelque côté que l'œil se tournât, il était irrité par l'intensité et la placidité de cette teinte uniforme que nul nuage, nulle vapeur ne venaient rayer de leur ombre. Sur le pont, les matelots dormaient, allongés contre les bastingages, accablés par la lourdeur de l'atmosphère. L'officier de quart se promenait seul, ne se donnant même pas la peine de dissimuler de formidables bâillements.

A huit heures, un lieutenant de vaisseau vint le remplacer, et prit, pour jusqu'à minuit, le commandement du navire. Au même instant, un officier supérieur parut sur le pont. C'était le commandant de la *Clorinde*.

M. B..., ne le désignons que par cette initiale, il existe peut-être encore, jeta un coup d'œil sur la voilure, le coup d'œil du maître, et, s'adressant à l'officier :

—Votre frère est-il de corps avec vous, Henri ?

—Oui, mon père..., oui, commandant, répondit le lieutenant en se reprenant aussitôt, à un regard sévère de M. B...

—Vous ne vous habituez donc jamais à ne pas m'appeler ainsi, Henri ? A bord, il n'y a pas de père, il ne peut y en avoir, il n'y a que le commandant.

—C'est vrai, vous avez raison, commandant, mais ni moi ni Raoul nous ne pouvons nous y faire ; il nous semble que si le respect que nous vous devons gagne à ce titre, notre affection y perd quelque chose.

—Raoul est à l'avant ?

—Oui, commandant.

—C'est bien, faites carguer tout, gardez simplement le grand hunier au bas riz et surveillez l'horizon de vos jumelles. Prenez les miennes, elles sont meilleures. Si le temps se couvre d'un côté, défiez-vous bien du grain... ou plutôt, faites-moi prévenir.

—Oh ! commandant, il n'y a pas un souffle dans l'air, pas une folle brise, la houle elle-même s'aplanit. Vous pouvez bien vous reposer en paix, mon père, vous veillez tant depuis quelques nuits.

—Encore... Taisez-vous donc. La mer est calme, mais le temps est chargé, les baromètres dansent comme des fous, ils sautent de 20 millimètres à l'heure ; hier, ils avaient dépassé le beau fixe, ils sont maintenant tout près de tempête. Celui de la galerie ne sait plus où il en est. Carguez, carguez...

Et le commandant B... rentra sous la

dunette pendant que son fils aîné faisait exécuter les manœuvres ordinaires.

* *

La frégate reprit bientôt son aspect inanimé. Un élève vint seulement retrouver l'officier de quart ; c'était le fils cadet du commandant de la *Clorinde*. Les deux frères se mirent alors à arpenter le pont d'un pas régulier, en roulant force cigarettes.

Ils étaient, tous deux, sortis du vaisseau école le *Borda*, à cinq ans d'intervalle. L'aîné, en outre d'une campagne dans les mers du Sud, avait déjà navigué avec son père, le second débutait. Un ordre spécial du ministre de la marine, ami de M. B..., avait réuni les deux frères sur la *Clorinde*.

M. B... disait hautement que ce qui perd les officiers c'est un début trop facile ; aussi avait-il tenu à éviter toute douceur à ses deux fils ; et il ne s'en faisait pas faute, car, pour eux, il était plus sévère et plus exigeant que pour tout autre officier du bord. Ce n'était pas que, pour ses enfants, il n'éprouvât une affection profonde. Certainement si, il les aimait, il en était fier, il veillait sur eux, leur mère les lui avait recommandés ; mais, avant tout, il voulait que ses fils devinssent des marins hors ligne, des hommes de fer, aussi les faisait-il constamment travailler et trimmer dur. Eux trouvaient souvent la chaîne par trop lourde, le plus jeune surtout, un enfant de dix-neuf ans, un peu mince, un peu faible, mais à bord, on a tellement confiance qu'il faut obéir, que jamais les ordres les plus secs, les plus pénibles n'avaient soulevé un murmure ou une objection de la part d'un des deux frères.

Les heures se traînaient, lentes et tristes, la *Clorinde* n'avait pas bougé ; sa voilure, serrée de près, ne laissait que le grand hunier amoindri et le plus petit des focs. La nuit n'avait point apporté de fraîcheur, l'air semblait s'alourdir encore, et nul bruit, dans l'immensité, ne venait troubler ce morne silence.

Fatigués de leur insipide promenade, les deux frères s'étaient assis sur le bastingage qui domine le banc de quart, attendant la fin de ces quatre heures interminables ; tous deux étaient plongés dans une rêverie profonde. Une brise chaude et chargée vint tout à coup leur brûler la figure. Ils furent debout d'un bond ; l'éclat s'élança vers le gaillard d'avant.

Tout au fond du ciel, dans le lointain le plus perdu, l'horizon prenait une teinte d'encrue. Le père l'avait bien dit, les baromètres ne s'étaient pas trompés, c'était un grain.

—Timonier, prévenez le commandant.

Le matelot n'eut pas le temps de pénétrer sous la dunette, M. B... était déjà sur le pont. Il prit la place de son fils sur le banc de quart.

—Babord la barre, ordonna-t-il d'une voix tonnante.

—Elle y est toute, commandant.

Au même instant, une avalanche de pluie et d'eau salée s'abattit sur la *Clorinde*, le vent, en hurlant avec furie, tordit les plus gros cordages, la mâture craqua avec un bruit sinistre, et la frégate, prise en travers par cette épouvantable trombe, se coucha sur le côté, comme le gladiateur blessé qui voit venir la mort. Pendant une minute éternelle elle demeura engagée, mais elle se releva toute fière et, emportée par l'ouragan, s'enfuit balayant les lames.

Un soupir profond s'échappa de la poitrine de M. B..., la *Clorinde* était sauvée.

—Droite la barre, cria-t-il.

Et la frégate, pareille au cheval qui sent l'éperon, reprit sa course plus violente.

Deux voix humaines couvrirent les hurlements de la tempête.

—Un homme à la mer à babord !

—Un homme à la mer à babord !

Une lame, inondant la *Clorinde* de poupe en proue, venait d'enlever deux matelots. Ces cris furent entendus par le timonier de veille qui coupa l'amarre de la bouée de sauvetage. Elle s'abattit dans l'eau en fusant.

Les officiers montés sur le pont regardèrent du côté du banc de quart, attendant avec anxiété un ordre du commandant.

M. B... détourna la tête. Devant Dieu, devant l'Etat, devant lui-même, il répondait de tout cet équipage qui lui avait été confié ; en essayant un sauvetage impossible, il sacrifiait inutilement d'autres existences, les deux matelots étaient condamnés... la *Clorinde* continuait sa marche. Raoul s'avança alors.

—Mon père... commandant, pour l'amour de Dieu, mettez en panne.

—Mon père, continua Raoul, je suis de quart, on dira que vous avez voulu épargner votre fils, que vous avez sacrifié des hommes ; mon père, vous me déshonorez.

—La barre dessous, aux grands bras du grand hunier, amène la baleinière de sauvetage, ordonna enfin M. B...

Les canotiers étaient déjà à leur poste ; ces braves gens n'avaient pas attendu un ordre du commandant pour se précipiter au secours de leurs camarades. Raoul se jeta à son tour dans la baleinière et la frêle embarcation commença à descendre des porte-manteaux pour se mettre à flot. Un instant plus tard, elle quittait les flancs de la frégate.

—Débordez avec les avirons, ferme ; hardi ! garçons, pour les autres et pour Dieu.

Il n'acheva pas, une vague énorme l'enveloppa comme d'un linceul et broya le fragile canot contre le plat bord de la *Clorinde*. Les cris des hommes couvrirent encore les sinistres détonations de la tempête ; ils se défendaient contre les lames, ils luttaient et appelaient à l'aide...

Henri s'était déjà élancé dans une autre embarcation.

—Je vous le défends, s'écria M. B... Henri, rentrez, rentrez, je vous l'ordonne.

—C'est mon frère, commandant, et il se noie... A moi dix hommes.

Il s'en précipita cinquante escaladant les bastingages.

—Assez ! assez ! cria le lieutenant ; et la seconde embarcation descendit le long du bord.

La mer implacable l'enleva comme un fétu et la broya comme la première ; elle n'eut même pas le temps de déborder.

M. B..., cramponné au banc de quart, cherchait dans ce déchirant tumulte les cris de ses enfants qui mouraient là, tout près de lui. Il se penchait sur l'abîme tâchant de deviner dans ces ombres indécises le corps de ceux qui allaient disparaître pour toujours. L'aumônier, à genoux sur la dunette, pria avec ferveur, implorant le Dieu de paix et de clémence. La tempête seule répondait à sa voix, soulévant des lames plus furieuses encore.

Alors, se retenant à grand-peine à la rembarde, il étendit la main et bénit ceux qui allaient mourir.

—Mes enfants, cria-t-il de toutes ses forces, mourez en paix, victimes du devoir : je vous absous, Dieu vous pardonne.

Une vague plus puissante que les autres faillit lui-même l'emporter.

Les officiers entouraient le commandant B..., ils l'imploraient ; désespéré, il secoua la tête. Ses deux fils, tous les deux allaient mourir ; il entendait encore leurs cris et il lui était interdit de chercher à leur porter secours ; bien plus, rester en panne compromettrait le sort de la *Clorinde*, et il fallait, de par le devoir, ne pas s'arrêter et continuer sa route.

—La barre dessous, ordonna-t-il, aux grands bras du grand hunier.

La *Clorinde* reprenait sa course, fuyant de nouveau devant la tempête et abandonnant loin derrière ceux qui étaient condamnés sans appel. La mer se refermait sur eux.

.....

Quand M. B... quitta la *Clorinde* au retour de la frégate en France, il retrouva la malheureuse mère ; il n'eut pas un mot, pas une larme. Quant à elle, elle ne put prononcer qu'une parole :

—Tous les deux, murmura-t-elle dans un sanglot.

GEORGES PRADEL.

LES FEMMES

Une femme est une compagne : quand elle donne dans le travers, son mari est en mauvaise compagnie, il est vrai, mais il n'est pas seul ; motif de consolation qui ne sera pas du goût de tous les hommes.

La disproportion des âges, dans le mariage, rend presque toujours cette union un sujet d'ennui et de regrets des deux côtés.

Il faut assurément plus de philosophie pour être heureux étant marié, qu'il n'en faut pour être content dans le célibat.

Notre luxe a tout placé dans la classe des besoins : aussi, deux personnes qui n'auraient aucun bien et qui s'aimeraient seraient fort à plaindre, parce qu'elles seraient imprudentes de s'épouser et malheureuses en ne s'épousant pas.

Un proverbe français dit :
 "On ne doit point se marier si l'homme n'a de quoi dîner et la femme de quoi souper."

Il y a plus de maris qui aiment leurs femmes que de femmes qui aiment leurs maris ; et la raison en est dans l'amour que tous les hommes ont, en général, de la liberté. Les femmes dépendent de leurs maris, et les maris ne dépendent point de leurs femmes.

Il n'est pas essentiel au bonheur d'un homme d'être aimé de sa femme, surtout s'il ne l'aime pas ; mais il ne saurait se passer d'en être estimé.

Il ne faut point épouser par amour celui ou celle à qui on ne peut pas en inspirer.

RECETTES UTILES

CE QU'IL FAUT FAIRE LORSQU'ON EST ATTEINT D'UN COUP DE SOLEIL

Le traitement est simple ; on lave la rougeur avec de l'eau de savon et de pavot, puis on saupoudre avec de la poudre de riz, de la féculé de pommes de terre, ou bien simplement de la farine de blé. Si la rougeur persiste plus de vingt-quatre heures, on emploie les lotions d'eau de saponaire.—Il est rare qu'un coup de soleil résiste plus d'un ou deux jours à ce simple traitement.

Une précaution à prendre est de ne pas s'exposer de nouveau aux rayons du soleil.

MOYEN DE FAIRE GUÉRIR LA TOUX

Faites rôtir un citron avec beaucoup de soin, en prenant garde qu'il ne brûle ; lorsqu'il est tout à fait chaud, tranchez-le et pressez-le au-dessus d'une tasse contenant trois onces de sucre parfaitement pulvérisé. Prenez une cuillerée de ce breuvage toutes les fois que votre toux vous incommode. Le breuvage est bon et agréable au goût. Il est rare qu'il n'ait pas procuré du soulagement.

Il y a un moyen bien simple de manger une excellente salade, et personne ne s'avise de l'employer. Ce moyen consiste à préparer la salade (laitue ou romaine) la veille. Durant la nuit, les végétaux macérés dans l'assaisonnement se flétrissent, s'imbibent et rendent une eau qu'il faut jeter. Alors on assaisonne la salade de nouveau. Le contenu du saladier n'offre pas les aspects verdoyants et savoureux d'une préparation toute récente, mais ce contenu est excellent et—ce qui n'est pas à dédaigner—d'une digestion facile.

DEUIL

LECTRICK,

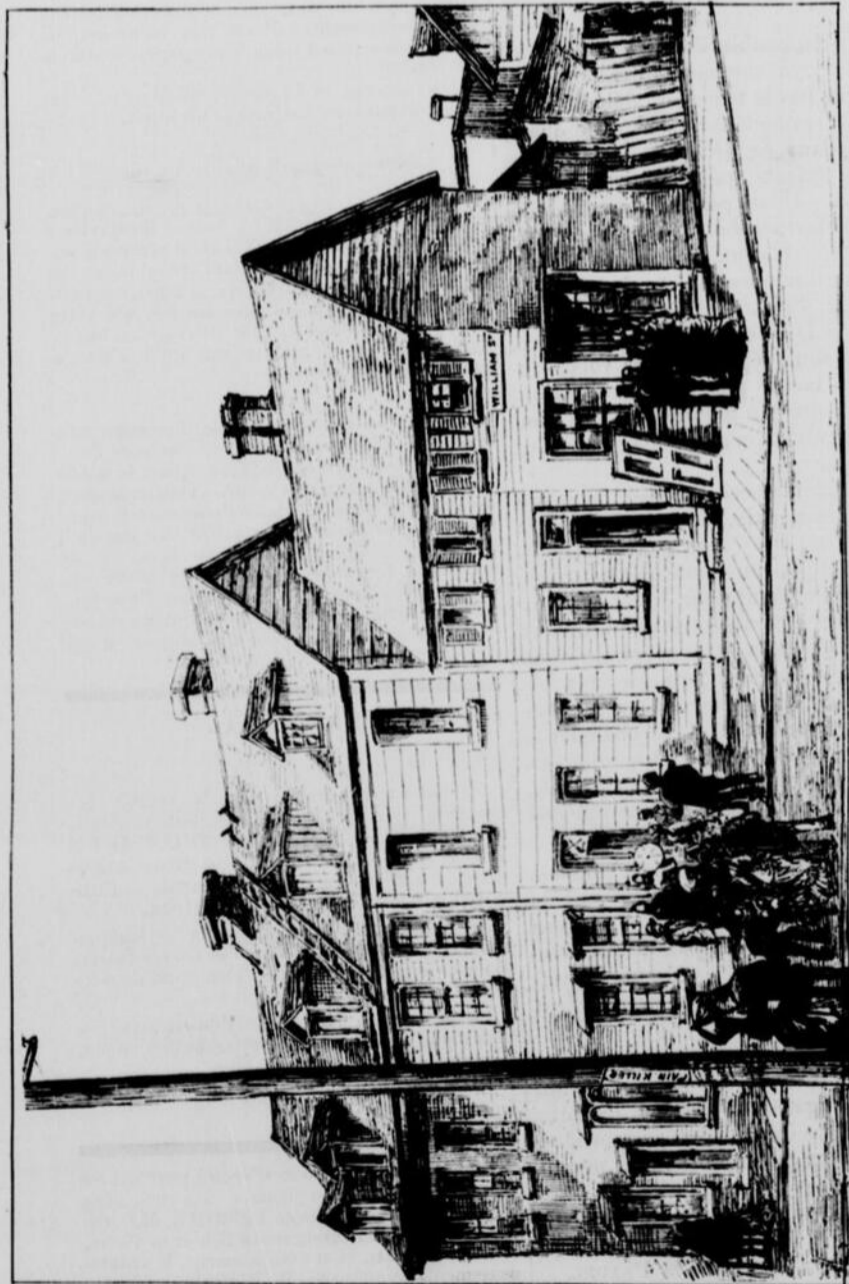
Si vous vous trouvez dans la pénible nécessité de vous procurer une toilette de deuil, n'oubliez pas d'aller chez DUPUIS FRÈRES, No. 608, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, à l'enseigne des deux boules noires.

Ils viennent d'acheter un stock de banqueroute considérable dans lequel se trouve l'assortiment le plus riche et le plus varié de cette classe de marchandises.

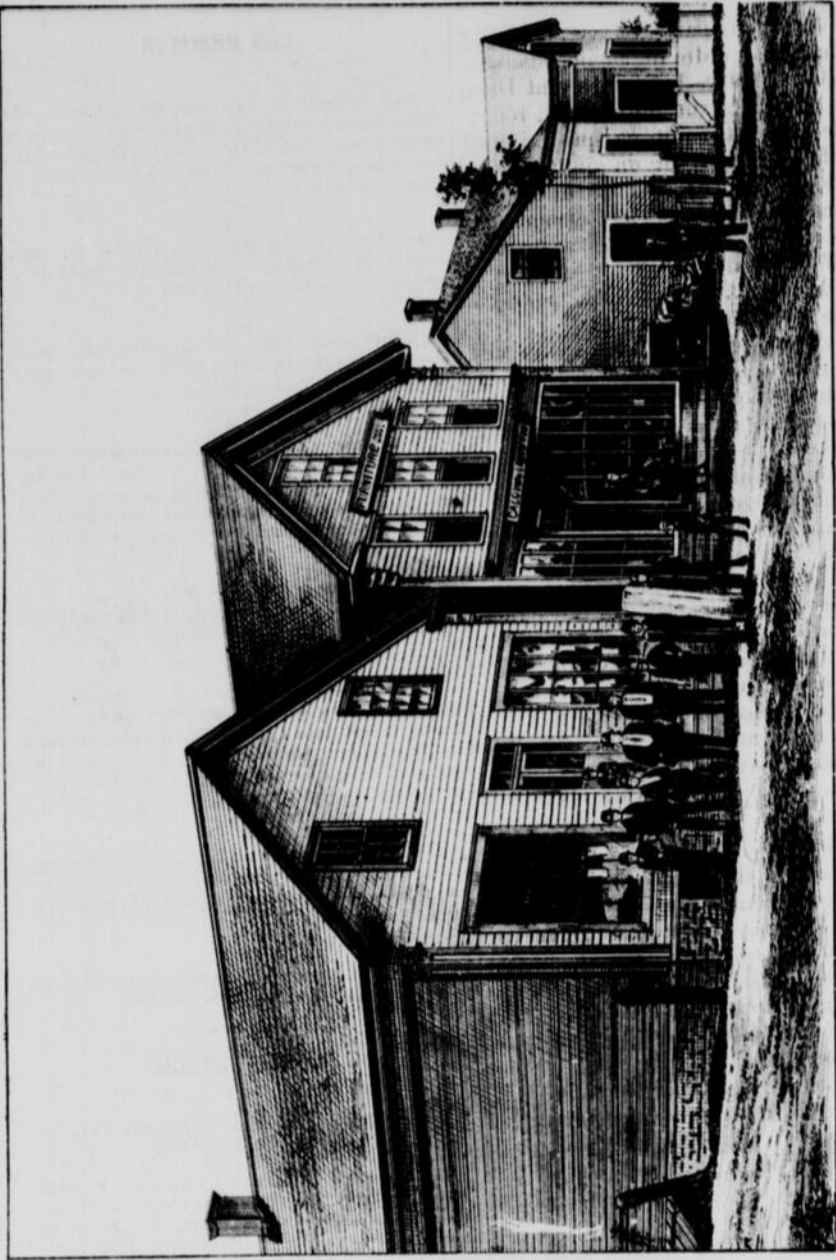
Ce qu'il y a de recommandable surtout et de plus digne de votre attention, ce sont les crêpes, les paramatas et les alpacas noirs.

Le tout offert à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

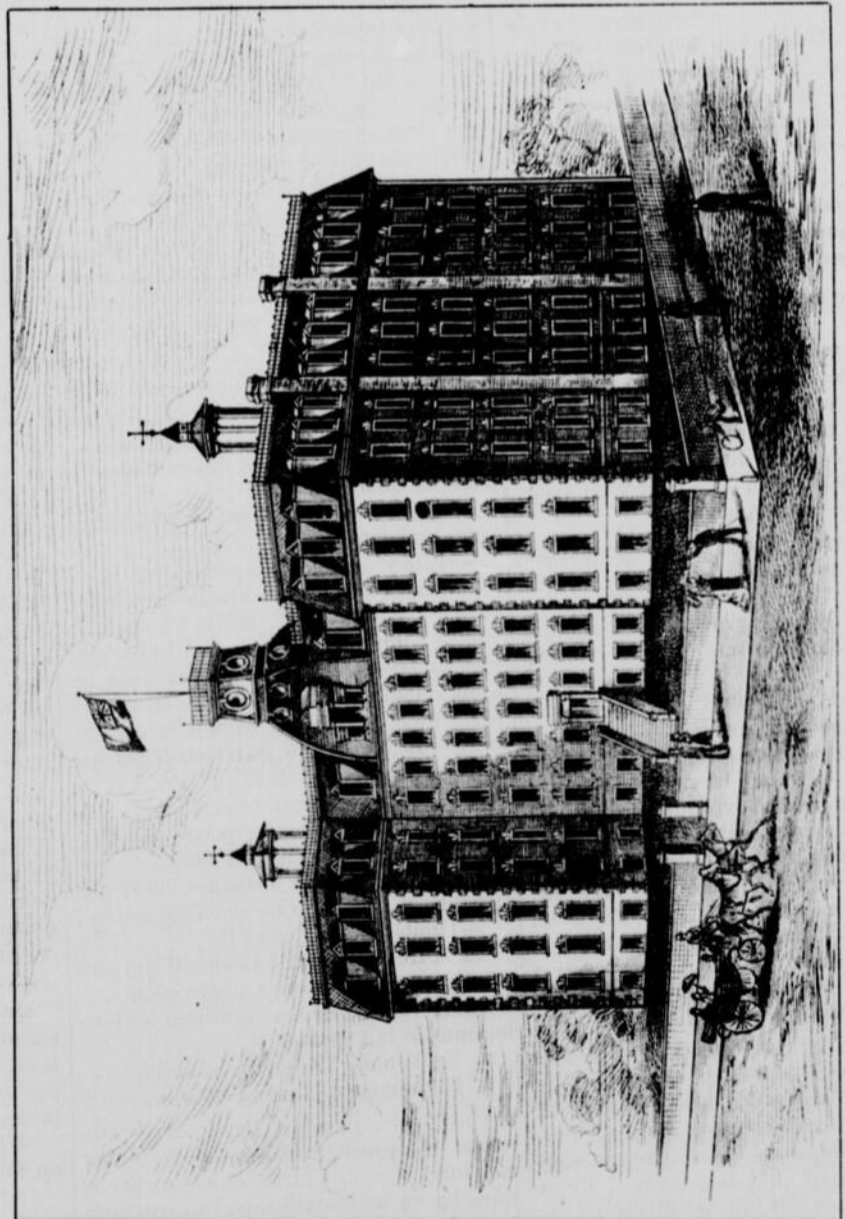
Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avantageusement connu du public, n'offre que des chapeaux dont la qualité et l'élégance sont devenues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot considérable de chapeaux de paille et de feuilles de palmier à vendre à sacrifice.



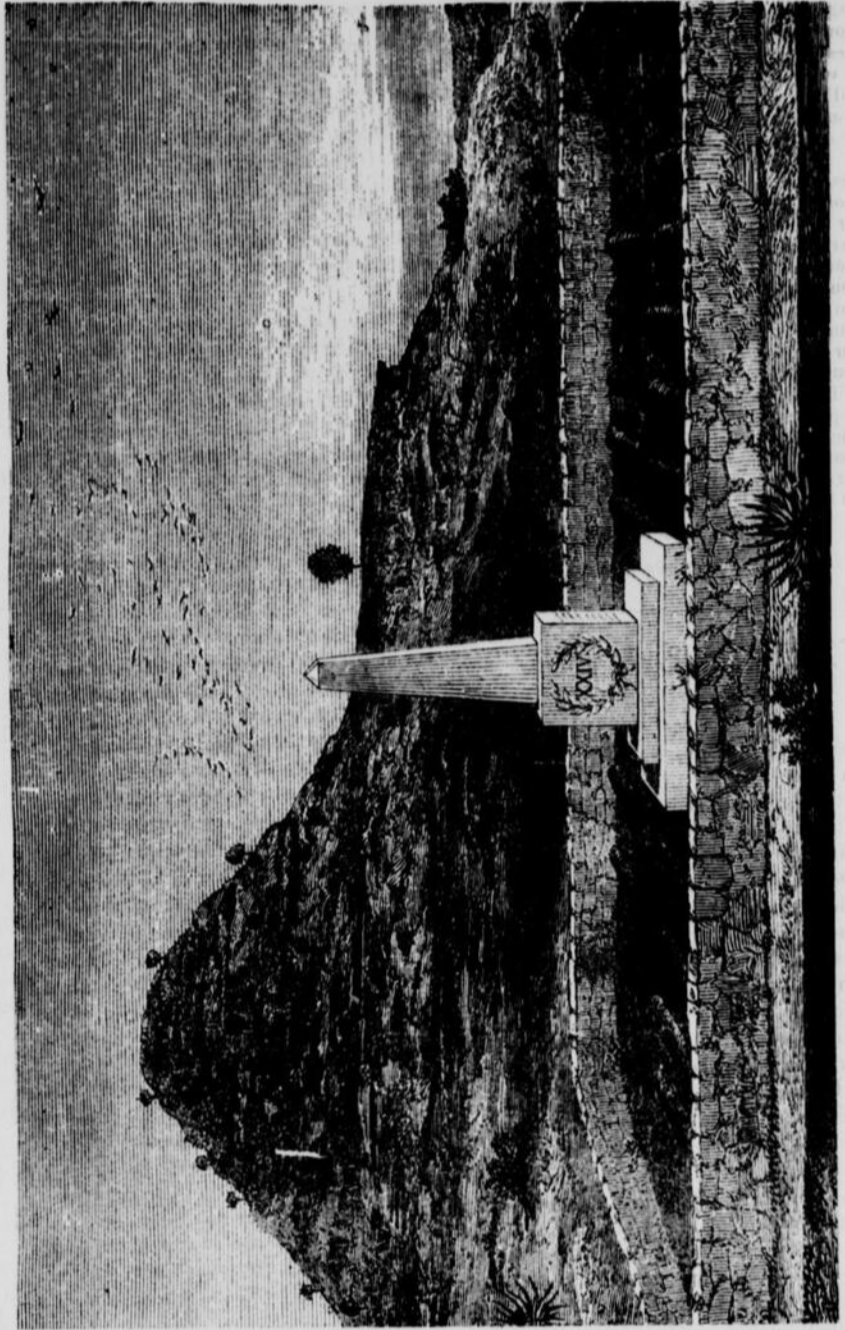
MONTREAL—SCÈNE DU MEURTRE DE LA FEMME GALLAGHER, SUR LA RUE WILLIAM



WOLFVILLE, N.S.—SCÈNE DU MEURTRE DE LA FEMME DEWOLF



L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



LE CIMETIÈRE DE ROOKE'S DRIFT, COLONIE DU CAP

MELANGES

DEUX CONSEILS

On a la mauvaise habitude, en été, de boire du lait froid pour se rafraîchir. C'est un grand tort: en le faisant, on s'expose à de funestes accidents.

Bien des personnes sont mortes victimes de cette imprudence. A l'autopsie, on a reconnu que la partie où se trouvait le lait était gangrenée. Cela est facile à comprendre, car le froid glacial du lait paralyse la circulation du sang, et la gangrène se déclare presque aussitôt.

Il est, du reste, un fait constaté par les expériences: mettez du lait caillé et froid sur les racines d'un arbre, il périra infailliblement.

Voici un remède contre la gravelle, que nous adresse un correspondant qui nous affirme en avoir obtenu un sérieux soulagement et nous demande de le vulgariser.

Boire, matin et soir, un bol de "chevelu de maïs" en décoction, pendant un mois.

C'est la tisane végétale de certains pharmaciens. Cela coûte, chez eux, cent francs pour le traitement, deux cents francs chez l'herboriste, et rien du tout dans un champ de maïs. Cette chevelure, qui enveloppe l'épi, est ordinairement laissée sur le sol comme engrais.

SCÈNE PRUSSienne.

La Gazette de Cologne publie le récit d'un drame de famille, qui démontre à quel degré la démolition est arrivée dans certaines couches de la société prussienne. Un paysan des environs de Koenigsberg était allé vendre une vache au marché de Lyk et en avait touché le montant. L'acheteur lui avait remis entre autres un billet de 100 marcs. Rentré à la maison il mit le billet sur une table. Un de ses enfants, un garçon de 6 ans, le déchira et en éparpilla les morceaux. Le père, furieux de voir cette perte, prit une hache et coupa net la tête de l'enfant. Pendant que cette scène se passait d'un côté, sa femme faisait prendre un bain à son enfant cadet. Le crime commis, le père alla le lui raconter et se sauva. La femme s'évanouit alors et laissa tomber dans la baignoire son enfant qui s'y noya. L'assassin a été arrêté.

Le New-York Herald a pris, on le sait, l'initiative d'une campagne contre le percement du canal interocéanique, dont l'Amérique cependant serait la première à profiter. Cette feuille, certainement mal renseignée, après avoir prétendu que le congrès présidé en Europe par M. de Lesseps avait fait fiasco, ajoute:

Si M. de Lesseps et ses associés réussissent à trouver les fonds nécessaires pour la construction du canal, tant mieux pour eux, mais il ne faut pas qu'ils comptent sur notre coopération pécuniaire ou diplomatique. Nous avons dit et nous le répétons, leur projet est entièrement contraire aux intérêts et aux opinions de l'Amérique, et c'est elle seule qui pourra choisir définitivement le site pour le percement de l'isthme.

Comme on le voit, notre confrère reste toujours l'esclave de la doctrine de Munroe, même lorsqu'il s'agit d'une entreprise d'un intérêt universel. Mais M. de Lesseps n'est pas homme à se laisser décourager par les obstacles.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

A Montréal, le 3 juillet courant, la dame H. B. Rainville, 6er., avocat, un fils.

ON DEMANDE

les numéros suivants de l'Opinion Publique: 1875—No. 3. 1877—Nos. 19, 49. 1876—Nos. 1, 51, 52. 1878—Nos. 1, 2, 3. S'adresser à MILTON McDONALD, 530, rue St-Paul, Montréal.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, MM. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONDRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique.

AVIS

Les abonnés de l'Opinion Publique qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÈV. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York.

Nouvelle maison. — Maison nationale. — MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

Nouvelle pharmacie. — Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Epargnes. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beaucoup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

Maison A. Pilon & Cie. — Cette grande maison continuera à fonder le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndicat nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndicat officiel, C. Beausoleil

LES ECHECS

MONTREAL, 17 juillet 1879.

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 628, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution juste du problème No. 166: M. Z. R. Hamel, Saint-Jean, P. Q.

Solutions justes du problème No. 167: MM. V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec; L. O. P. Sherbrooke; N. P. Sorel; P. S. M. Toupin, J. Gauthier, S. Lafrenaye, Montréal; Un amateur, Trois-Rivières.

Nous offrons nos sincères remerciements aux messieurs suivants pour l'envoi de problèmes, journaux, etc.: M. Faysse, France; J. W. Shaw, Montréal; V. Gagnon, Québec.

Nous croyons devoir intéresser les amateurs d'échecs en général en commençant aujourd'hui la publication de l'envoi qui a obtenu le premier prix dans le grand tournoi de problèmes de Paris, auquel le monde entier était convié, et dans lequel un représentant de la France, M. Emile Pradignat, a remporté la palme.

La première réunion de l'Association des Échecs Allemands s'est tenue à Leipzig, le 13 juillet. Quatre prix de 600, 300, 150 et 100 marks sont offerts pour le grand tournoi. Les principales conditions de cette lutte sont que chaque concurrent devra jouer une partie contre tous les autres, et la limite du temps accordé est de 20 coups par heure. Pour le concours de problèmes, trois prix de 120, 60 et 40 marks seront distribués.

NECROLOGIE.—Le Schackzeitung annonce une perte regrettable pour le monde des Échecs: M. le Dr Goring est décédé à l'âge de 38 ans. Professeur de philosophie à l'Université de Leipzig, M. le Dr Goring était un savant éminent et un très fort joueur d'échecs; plusieurs fois il a pris part à de grands tournois où il occupait une place très-honorable. Dans le tournoi de Leipzig de 1877, il était arrivé 5e entre M. Winawer 4e et M. English 6e. Les trois premiers dans ce tournoi étaient dans l'ordre suivant: MM. Paulsen, Anderssen et Zukertort.

Le Globe-Democrate, de St-Louis, (E.-U.) dit: "Nous croyons savoir que monsieur Max Judd est désireux de jouer un match avec M. le capitaine Mackenzie, à condition que ce dernier lui donne l'avantage des parties nulles. M. Judd propose de jouer pour un enjeu de \$200. Il y a aussi quelques probabilités d'un match entre M. le capt. Mackenzie et M. Hosmer, de Chicago, mais, cependant, il n'y a encore rien de définitif quant à ce dernier. M. Mackenzie est prêt à jouer avec chacun des messieurs plus haut mentionnés, ou tout autre. De plus, il est aussi rumeur dans les cercles échiquéens que M. Delmar aurait exprimé le désir de se mesurer avec le champion capitaine."

Concours international de problèmes du Congrès des Échecs de Paris, 1878.

PROBLÈME No. 169.

PREMIER PROBLÈME DE L'ENVOI QUI A OBTENU LE PREMIER PRIX.

DEVISE: Aliquando dormidat bonus Honorus.

Composé par M. ÉMILE PRADIGNAT, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), France.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 167.

Blancs. 1 D pr P R, échec. 2 F 5e C. 3 P mat. Noirs. 1 R pr D (A). 2 P fait D. (A) 1 R 3e F. 2 R 1er C. 2 P fait D. AUTRE SOLUTION. 1 C pr P. 2 F pr P. 3 D mat. 1 P 5e R (meilleur). 2 Ad libitum.

MATCH ENTRE MM. DELMAR ET S. LOYD.

33ème PARTIE. Première partie du match entre MM. Delmar et S. Loyd jouée au "Manhattan Chess Club" de New-York.

Partie des quatre Cavaliers ou partie Viennoise.

Blancs. M. DELMAR. 1 P 4e R. 2 C 3e F R. 3 C 3e F D. 4 F 5e C D. 5 F pr C. 6 P 3e T R. 7 P 3e D. 8 F 3e R. 9 C 2e R. 10 P pr P. 11 C 3e C R. 12 P 4e D. 13 C 2e D. 14 D 4e C R. 15 P 4e F R. 16 D 2e R. 17 Roquent T R. 18 P 4e F D. 19 P 5e F D. 20 C pr F. 21 P 4e C R. 22 T 2e F R. 23 T D 1er F R. 24 T 2e C R. 25 P 5e C R. 26 T 2e T R. 27 R 1er T. 28 P pr P, échec déc. 29 T pr C, échec. 30 C 1er F R. 31 D 4e C R. 32 D pr F. 33 R pr T. 34 R 1er C. 35 T 2e F R. Noirs. M. LOYD. 1 P 4e R. 2 C 3e F D. 3 C 3e F R. 4 P 3e D. 5 P pr F. 6 F 2e R. 7 P 3e T R. 8 C 2e T R. 9 P 4e F R. 10 F pr P. 11 F 3e C R. 12 P 5e R. 13 P 4e D (a). 14 R 2e F (b). 15 C 3e F R. 16 D 2e D. 17 F 3e D. 18 F 4e F R. 19 F 2e R. 20 D pr C. 21 D 2e D. 22 C 2e T R. 23 F 5e T R. 24 P 3e C R. 25 D pr P T. 26 D 6e C R, échec. 27 P pr P. 28 C 3e F R. 29 R 2e C. 30 D 8e R. 31 P pr P. 32 T pr T, échec. 33 T 1er T R, échec. 34 T 3e T R. 35 Abandonnent.

NOTES.

(a) Il nous semble que les Noirs auraient dû, par C 3e F R, empêcher l'arrivée de la Dame blanche et défendre en même temps leur P R. (b) Les Noirs sont forcés de se déroquer. Leur position devient si gênée que, dès maintenant, leur partie nous semble sérieusement compromise.

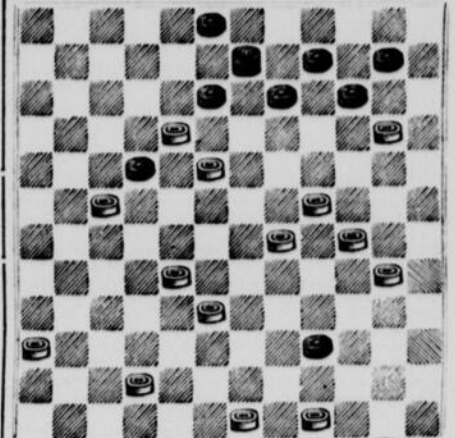
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 173

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 171

Table with 4 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de, and two columns for the solution. It lists various chess moves and their outcomes, such as '67 34 40 14' and '25 20 14 38'.

Solutions justes du Problème No. 171

Montréal:—F. X. Black. Village Lauzon, Lévis.—N. Samson. North Brookfield: P. D. Létourneau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 11 juillet 1879.

Large table listing market prices for various goods. Columns include item names (e.g., Farine de blé, Bié par minot, Pommes au baril) and prices in dollars and cents (e.g., \$ 0 00 à 0 00, 0 80 à 0 90).

LIVRES

POUR LA DISTRIBUTION DE PRIX A LA Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE St-PAUL, 250, MONTREAL

Venant d'être reçues: Dix caisses de livres convenables aux distributions de prix dans les maisons d'Education.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

SOUPE AUX POIS

SOUPE AUX POIS PRÉPARÉE DE SYMINGTON,

faite avec sa célèbre farine de Maïs, à laquelle on a ajouté

L'extrait de viande de Liebig

Délicieuse, nutritive, anti-dyspeptique

Faite en une minute, sans bouillir

Vendue partout en caillottes de 25 centimes. En gros par WILLIAM JOHNSON, 28, rue Saint-François-Xavier, Montréal.



Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Des soumissions pour la construction d'environ cent milles de chemin de fer, à l'ouest de la Rivière-Rouge, dans la province du Manitoba, seront reçues jusqu'à VENDREDI MIDI, le 1er AOUT prochain.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 19 juin 1879.

HOTEL RIVARD

No. 20 RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires en sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour.

NOUVEAUTES MUSICALES

SEIZE MELODIES avec paroles Anglaises, Espagnoles, Françaises et Italiennes

Comte de Premio - Real.

Prix du recueil, broché \$3.00 relié 3.50

A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Epargne), Québec.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

PRIX RÉDUITS CHANGEMENT D'HEURES DIVISION EST

Commencant LUNDI, le 19 MAI, les trains pour cette division partiront comme suit:

Table with 3 columns: Destination, Express, Train mixte. Rows include Départ d'Hochelaga, Arrivée à Trois-Rivières, etc.

Table with 3 columns: Destination, Express, Train mixte. Rows include Départ de Québec, Arrivée à Trois-Rivières, etc.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Alden, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas. Montréal, 17 mai 1879.

LIVRES NOUVEAUX

- L'ANTRE DES MYSTERES, par Henri Balmace, 1 vol. in-12, \$ 50
RAPHAËLA, par le même, 1 vol. in-12, 50
LE DRAME DES CHAMPS ELYSÉES, par H. Audeval, 1 vol. in-12, 50
LA DAME GUERRIERE, par le même, 1 vol. in-12, 50
LES FIANCÉS, par Manzoni, 1 vol. in-12, 50
L'ABOYEUSE, par Raoul de Navery, 1 vol. in-12, 50
LA PÉRUVIENNE, par le même, 1 vol. in-12, 75
L'ACCUSÉ, par le même, 1 vol. in-12, 75
LA FILLE SAUVAGE, par le même, 1 vol. in-12, 75
MOR DUPANLOUP, biographie et souvenirs, brochure 8vo., 25
L'OUVRIER, 1 beau vol. in-4to, illustré, 1.25

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table with 3 columns: Destination, A.M., P.M. Rows include Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme, etc.

Magnifiques charrs-palais sur tous les convois de passagers. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surlintendant-Général. Montréal, 15 avril 1879.

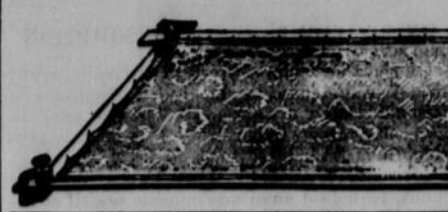
Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornementaux, Chandeliers, Ostensoirs, etc.

A. C. SENECA & Cie, Importateurs et manufacturiers, No. 164, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Réhabilitons gratis. Adressez-vous à SHERMAN & Cie, Marshall, Mich.



LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix: 5cts chaque, 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal: Librairie St-Joseph-CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

N. B.—Les exigences de nos affaires ont nécessité le transport de nos bureaux à Toronto. Veuillez adresser à cet endroit toutes vos correspondances.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & Cie, Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA." à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBE J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

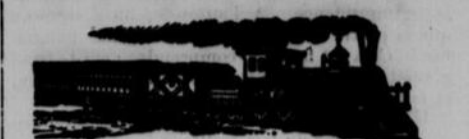
"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 64 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. Adressez à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Longpré & David AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

Métiers à étendre les rideaux. Escabeaux patentés, Plissures Victoria, Glacières, Sarbetières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 594, rue Craig, Montréal.



Chemin de Fer Intercolonial

1878-79 ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS & PASSAGERS partiront, tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with 3 columns: Destination, Time. Rows include Partant de la Pointe-Lévis, Arrivée à Trois Pistoles, etc.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M.

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surlintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement. Montréal, 18 nov. 1878.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 30 centimes. Adressez les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBE GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste \$1.25

AVIS! The Scientific Canadian

Patent Office Record. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

THE SCIENTIFIC CANADIAN. Contient 48 pages remplies des plus belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIETAIRE ET EDEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.